Montréal vendredi 10 septembre 2010 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 265 54 pages, 5 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

GRAND PRIX PROTOUR

Merci, Serge

PIERRE FOGLIA SPORTS PAGE 2

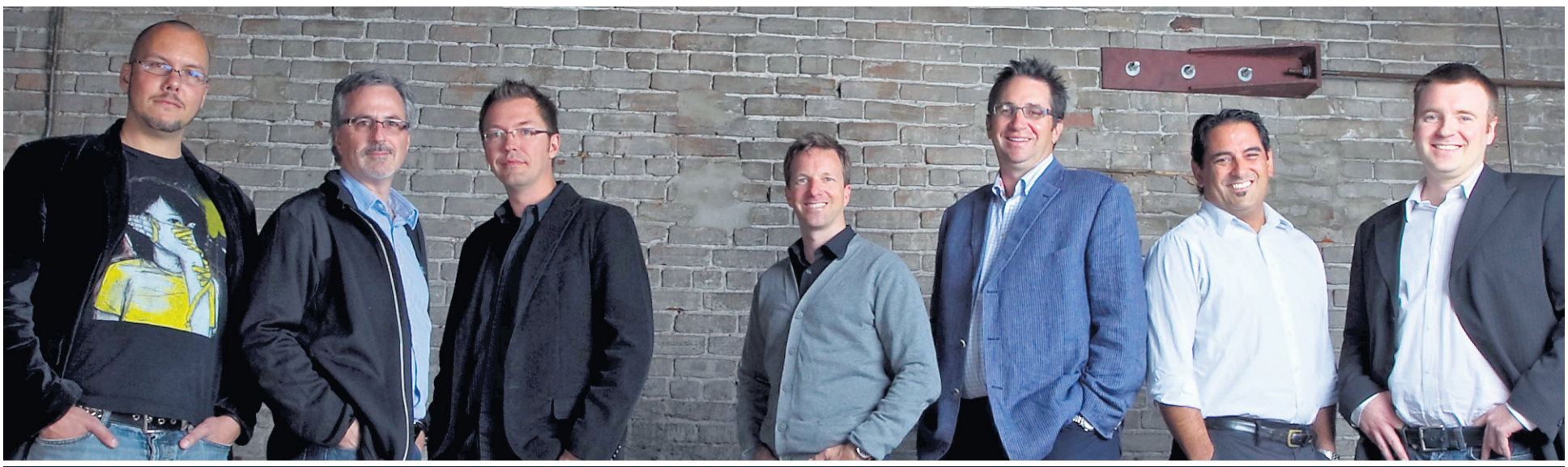


PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

MONTRÉAL, PLAQUE TOURNANTE DU JEU VIDÉO

PORTRAIT DE FAMILLE

À coups de créativité et de crédits d'impôt, le Québec est devenu l'un des leaders mondiaux du jeu vidéo. Sept chefs d'entreprise font le point sur les défis qui attendent leur industrie.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT *LA PRESSE AFFAIRES* PAGES 1 À 4

LE TATOUAGE SORT DE SON CARCAN

Fini les têtes de mort et les serpents. Le tatouage change de visage.

ÈVE DUMAS
VIVRE
PAGES
2 ET 3



PROJET D'AMPHITHÉÂTRE À QUÉBEC

Grincements de dents

Les députés conservateurs de l'ouest du pays sont loin de partager l'enthousiasme de leurs collègues du Québec pour le projet d'amphithéâtre de la Vieille Capitale. Les conclusions de l'expert américain Neil de Mause semblent leur donner raison. Selon lui, l'industrie sportive a depuis longtemps le même objectif : privatiser les profits et socialiser les coûts.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A6 ✦ **MARC ANTOINE GODIN** SPORTS PAGE 1

Risques publics, profits privés
L'ÉDITORIAL DE **FRANÇOIS CARDINAL** PAGE A20

«Un modèle d'affaires optimal»
LA CHRONIQUE D'**ALAIN DUBUC** PAGE A21



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

LES ENFANTS DE LA RÉFORME DÉBARQUENT AU CÉGEP

AUTONOMIE 101

On leur a prédit un trimestre difficile. Alexis, Émilie, Hannah et Amélie, quatre enfants du renouveau pédagogique, livrent leurs premières impressions.

ARIANE LACOURSIÈRE PAGES A4 ET A5

COMICCON2010

MONTRÉAL SUPERHÉROS

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



35e FESTIVAL DE TORONTO

DU HOCKEY POUR BRISER LA GLACE

NATHALIE PETROWSKI ET MARC-ANDRÉ LUSSIER
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3

ACTUALITÉS

GAZ DE SCHISTE

MISSION IMPOSSIBLE POUR LE BAPE, DIT UNE EXPERTE

CHARLES CÔTÉ PAGES A2 ET A3

SONDAGE ANGUS REID

PRÈS D'UN CANADIEN SUR DEUX A UNE MAUVAISE PERCEPTION DE L'IMMIGRATION

DAPHNÉ CAMERON PAGE A17



Légumes et bitume
MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A8

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
Au lieu de brûler le Coran, le pasteur Jones va juste l'effacer de son iPad.
Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**

AUTODAFÉ PUBLIC DU CORAN

LE PASTEUR TERGIVERSE



PHOTO ASIM TANVEER, REUTERS

Quelques heures seulement après avoir annoncé qu'il renonçait à brûler le Coran demain à la mémoire des victimes du 11-Septembre, le pasteur floridien Terry Jones a menacé de revoir sa décision, hier. Jones avait annulé l'événement parce qu'il prétendait avoir reçu l'assurance que le projet de mosquée prévu près de Ground Zero à New York allait être déplacé. Or, aucune entente en ce sens n'a été conclue. Hier, au Pakistan, des dizaines de manifestants ont mis le feu au drapeau américain en guise de protestation. **NICOLAS BÉRUBÉ** PAGE A18



GAZ DE SCHISTE

L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE NE LAISSE PERSONNE INDIFFÉRENT, SURTOUT PAS LES EXPERTS QUI SE RENVOIENT LA BALLE À COUP D'ÉTUDES. PENDANT CE TEMPS, L'AGENCE AMÉRICAINE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DEMANDE PLUS DE TRANSPARENCE AUX ENTREPRISES D'EXTRACTION.

SOMMAIRE

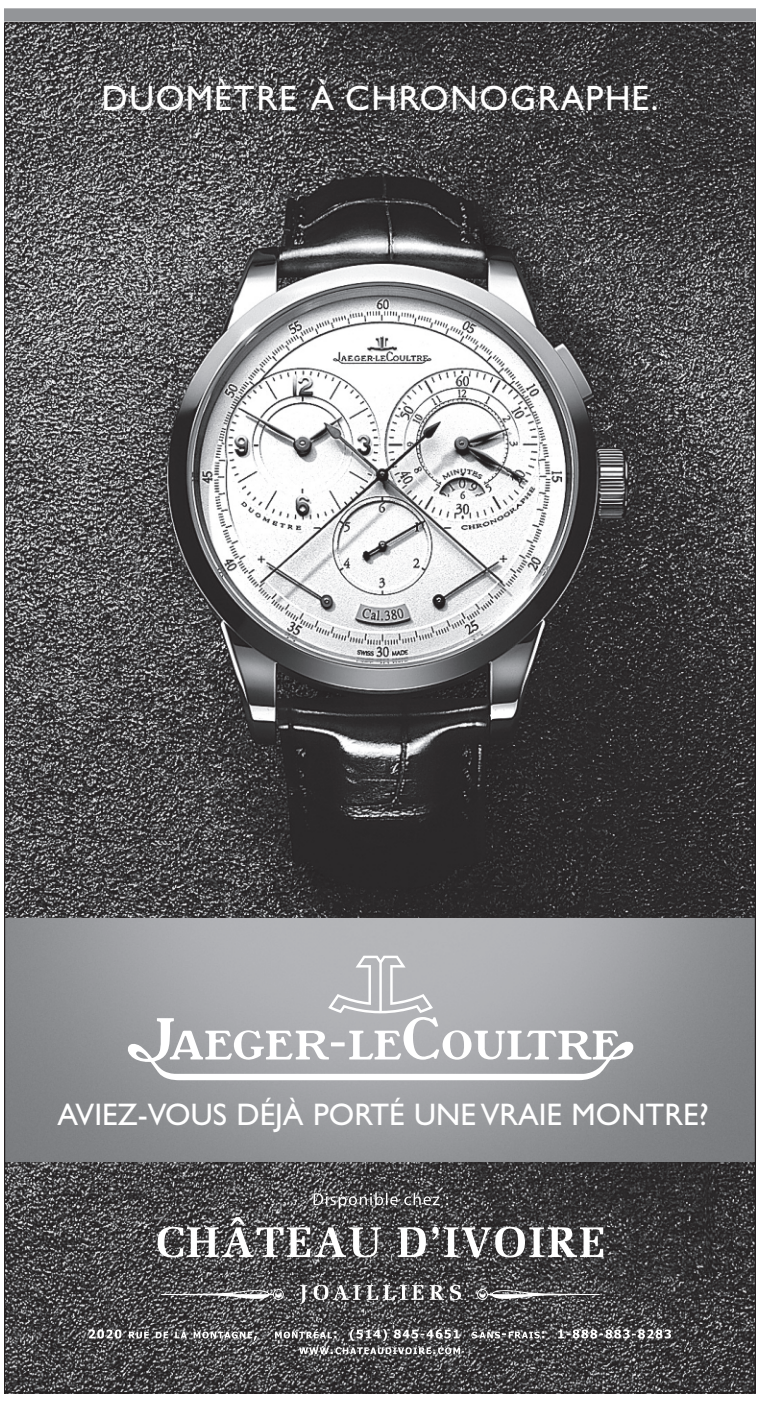
Amusez-vous !	AFFAIRES **12**	Horaire télévision	ARTS **8**
Astrologie du jour	AFFAIRES **10**	Loteries	A **14**
Bourses	AFFAIRES **6 et 7**	Monde	A **18 et 19**
Décès	AFFAIRES **10**	Petites annonces	AFFAIRES **4 et 9**
Forum	A **20 et 21**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum **19**, minimum **10**. AFFAIRES **9**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca



Mission impossible



CHARLES CÔTÉ

Retraitée depuis 2008, Laurence Hogue a été responsable de toutes les études environnementales à Hydro-Québec pendant 10 ans. Et son pronostic est clair : le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ne peut faire un travail sérieux sur l'industrie du gaz de schiste.

« Il va se promener et écouter les gens, il ne va pas pouvoir faire grand-chose d'autre, dit Mme Hogue. Quant à moi, il va accoucher d'une souris. »

« Ce sera difficile pour le commun des mortels de se faire une idée, dit-elle. Et même pour les commissaires du BAPE, ce ne sera pas facile non plus. Quand un projet arrive, ils sont verts, ils ne connaissent rien. »

Mme Hogue se demande comment le BAPE pourra se passer de la pièce maîtresse de tout mandat « normal » : l'étude d'impact, qui décrit le projet et ses impacts possibles sur l'environnement.

Elle a piloté les études d'impact de tous les grands projets récents d'Hydro-Québec, dont Toulnustouc, Péribonka, Eastmain 1A/Rupert et La Romaine.

Le gaz québécois est très propre, affirme un spécialiste

CHARLES CÔTÉ

Le gaz de schiste extrait du gisement québécois est comparativement moins néfaste pour le climat que d'autres sources d'énergie, selon l'ingénieur canadien Donald O'Connor.

M. O'Connor travaille depuis 10 ans pour le compte de Ressources naturelles Canada afin de calculer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des différentes filières énergétiques.

En outre, affirme M. O'Connor, seule une erreur de calcul permet de conclure que le gaz de schiste en général est aussi néfaste pour le climat que le pétrole ou même le charbon, comme l'affirme dans une étude préliminaire Bob Howarth, professeur à l'Université Cornell, dans l'État de New York.

C'est à la demande de *La Presse* que M. O'Connor a pris connaissance de l'étude du professeur Howarth. Et de son côté, M. Howarth a fait de même avec le rapport de M. O'Connell.

Leurs opinions divergent sur plusieurs points, mais principalement sur l'impact des fuites de gaz naturel sur le climat mondial.

Au printemps dernier, à la demande du gouvernement fédéral, M. O'Connor a calculé les émissions de GES du gaz de schiste. Son étude conclut qu'elles sont comparables à celles du gaz dit naturel. Et le gaz extrait du shale d'Utica, qu'on trouve au Québec, contient très peu de gaz carbonique (CO_2), le principal gaz à effet de serre, comparativement au gaz de schiste de la Colombie-Britannique.

« Le gaz naturel contient généralement du gaz carbonique, qui doit être séparé avant l'injection dans le gazoduc, dit M. O'Connor. Il est libéré dans l'atmosphère. Mais le gaz extrait du shale d'Utica, au Québec, en contient si peu qu'il n'a même pas besoin d'être purifié. »

Au sujet des fuites de gaz, le débat est plus vif et potentiellement plus important. Le gaz naturel, c'est du méthane. Et le méthane est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le gaz carbonique. Autrement dit, le gaz a encore plus d'impact sur le climat futur quand il n'est pas brûlé.

En effet, le pouvoir de réchauffement du méthane est 25 fois plus grand que celui du gaz carbonique si on considère son impact sur 100 ans. Le facteur est de 72 fois si on considère l'impact sur 20 ans.

M. O'Connor reproche à M. Howarth d'utiliser le critère qui fait le plus mal paraître le gaz naturel, soit son impact sur 20 ans.

M. Howarth défend son choix : « Les gens vantent le gaz naturel comme un carburant de transition vers des énergies plus propres, alors l'horizon de 20 ans est approprié. »

« Le gaz naturel contient généralement du gaz carbonique, qui doit être séparé avant l'injection dans le gazoduc. Il est libéré dans l'atmosphère. Mais le gaz extrait du shale d'Utica, au Québec, en contient si peu qu'il n'a même pas besoin d'être purifié. »
— Donald O'Connor, ingénieur

M. O'Connor affirme que le taux de fuites utilisé par M. Howarth est trop élevé. « Il y a eu deux études majeures sur les fuites de gaz dans les années 90, au Canada et aux États-Unis, dit-il. Depuis, l'industrie a beaucoup amélioré ses méthodes, et M. Howarth n'en tient pas compte. »

M. Howarth rétorque que, au contraire, le taux de fuite de 1,5 % qu'il a retenu sous-estime la réalité. « Si on regarde la différence entre ce que les industries extraient et ce qu'elles vendent, elle est d'environ 10 %. Et les mesures prises sur le terrain, dans des installations gazières, montrent des taux de fuites de 4 % à 8 %. »

M. Howarth reconnaît toutefois qu'il a fait une erreur de calcul qui multiplie par presque trois fois l'impact des fuites de gaz sur le climat : « Oui, nous avons fait une erreur, dit-il. Nous avons hésité à la corriger dans notre étude préliminaire parce que nous voulons de toute façon publier prochainement une étude plus définitive qui la corrigera. Ce sera fait dans une revue scientifique avec comité de lecture. »

Mais il voit aussi des failles dans le travail de M. O'Connor, qui ne tient pas compte des facteurs spécifiques au gaz de schiste.

« L'eau de fracturation remonte saturée de méthane, lequel s'échappe ensuite dans l'atmosphère, dit-il. En Pennsylvanie, on voit de plus en plus de fuites de gaz dans la nature. Des bulles apparaissent dans les cours d'eau et dans l'eau du robinet. On attribue cela à des coffrages mal faits. C'est un phénomène très mal connu. Je ne suis pas capable de dire ce que cela représente en quantité de gaz à effet de serre, mais ça existe. »



GAZ DE SCHISTE

pour le BAPE, selon une experte

Des milliards d'investissements reposaient sur le sérieux des études d'impact et du travail subséquent devant le BAPE.

Dans le cas du gaz de schiste, une industrie qui promet de dépenser 2 milliards par année à partir de 2015, le BAPE n'a aura pas ce document de référence.

« Je ne sais pas de quelles données va partir le BAPE pour tenir ses audiences, dit-elle. C'est la plus grande inquiétude. Normalement, il y a une étude d'impact. Là, on part de quoi ? »

Selon Diane Paquin, directrice des communications du BAPE, le document de base sera celui que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) doit bientôt rendre public.

« Le ministre (de l'Environnement) nous demande d'enquêter sur un sujet plutôt que sur un projet, dit Mme Paquin. C'est un défi différent, mais le MRNF va produire de l'information, alors on va partir de documents qui seront à la disposition de tout le monde. Ce ne sera pas une étude d'impact parce qu'on n'a pas un projet précis avec un impact sur telle rivière ou tel boisé. »

À Hydro-Québec, les études d'impact sont le fruit du travail de dizaines de spécialistes, « des sommités dans leur domaine », aidés de consultants externes.

La production de l'étude d'impact est précédée d'échanges avec les ministères fédéraux et provinciaux. Tout ce processus peut prendre en tout de 18 à 30 mois.

Dans le cas du gaz de schiste, on a fait l'économie de ces étapes, note Mme Hogue. « On a mis la charrue devant les bœufs, précise-t-elle. Il faudrait que quelqu'un au MDDEP se penche là-dessus et commande une étude d'impact à une firme externe. »

C'est d'autant plus nécessaire que les compétences en hydrocarbures sont relativement rares au Québec, contrairement à l'hydro-électricité. D'ailleurs, souligne Mme Hogue, Hydro-Québec avait confié à une firme externe l'étude d'impact pour le projet de centrale du Suroît.

Selon Mme Paquin, le BAPE a 13 analystes à son service, mais ils ne travailleront pas tous dans le dossier du gaz de schiste. « On a d'autres mandats en cours », dit-elle. Cependant, l'organisme va embaucher des spécialistes externes. « On est en train de faire la liste des gens qu'on veut s'adjoindre », conclut-elle.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Une tour de forage a été érigée à Saint-Barnabé-Sud, en Montérégie, afin de trouver du gaz de schiste.

INDUSTRIE DE L'EXTRACTION AUX ÉTATS-UNIS

Le gouvernement demande aux entreprises de révéler le nom des produits chimiques utilisés

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a demandé hier aux entreprises d'extraction de gaz naturel de révéler le nom des produits chimiques qu'elles utilisent, suite à l'inquiétude de riverains soupçonnant l'eau potable d'être contaminée.

L'extraction de gaz de schiste par les sociétés américaines est en pleine expansion. Ce gaz, prisonnier de la roche en profondeur et que l'on croyait jusqu'à récemment inaccessible, est extrait grâce à des systèmes hydrauliques qui nécessitent l'injection d'un grand volume d'eau.

L'EPA a indiqué avoir écrit à neuf compagnies, dont le géant de l'énergie Haliburton, leur demandant de lui communiquer dans les 30 jours le détail des produits chimiques utilisés dans le processus.

«Le gaz naturel jouera un rôle important dans l'avenir énergétique de notre pays, et il est crucial que l'extraction de cette ressource naturelle précieuse ne se fasse pas au détriment d'une eau saine et de communautés en bonne santé», a déclaré la directrice de l'EPA, Lisa Jackson.

L'EPA a précisé qu'elle pourrait contraindre les compagnies à lui communiquer les données demandées si elles ne le faisaient pas volontairement.

Une loi paraphée en 2005 par le président d'alors, George W. Bush, exempte les liquides utilisés dans l'extraction du gaz de schiste des contraintes imposées par plusieurs lois de défense de l'environnement, comme le Clean Water Act.

Mais plusieurs collectivités territoriales se sont plaintes depuis lors du fait que les techniques d'extraction utilisées polluaient l'eau potable.

Dans le documentaire *Gasland*, prix spécial du jury au dernier festival de Sundance, le réalisateur Josh Fox montre des familles vivant dans des zones d'extraction et dont l'eau du robinet est inflammable.

L'administration Obama a organisé le mois dernier pour la première fois une conférence internationale pour promouvoir l'exploitation du gaz de schiste, la présentant comme peu polluante en raison de faibles émissions de gaz carbonique.



LES ENFANTS DE LA RÉFORME AU CÉGEP

Depuis maintenant deux semaines, les élèves issus du renouveau pédagogique ont fait leur entrée au cégep. Plusieurs prédisent que le trimestre sera difficile pour ces « enfants de la réforme ». Afin de voir comment se déroule leur entrée dans le monde collégial, *La Presse* a décidé de suivre quatre élèves. Aujourd'hui, Alexis, Émilie, Hannah et Amélie parlent de leurs premières impressions et de leurs objectifs pour les prochains mois. Nous recueillerons aussi leurs commentaires aux examens de mi-trimestre et de fin d'année.

ARIANE LACOURSIÈRE



PHOTO ROCKET LAVOIE, LE QUOTIDIEN

Le changement qu'appréhende le plus Alexis Caron, nouveau cégépien? « J'ai toujours eu le droit de consulter mes notes, au secondaire. Plus maintenant. Je vais devoir m'adapter. »

DEVOIRS, RIGUEUR,

GÉRER LES *PARTYS*

NOM : **ALEXIS CARON**
ÂGE : **17 ANS**
DOMAINE D'ÉTUDES : **ART ET TECHNOLOGIE DES MÉDIAS**
LIEU : **CÉGEP DE JONQUIÈRE**

Après deux semaines de classe, Alexis remarque que le cégep demande bien plus d'autonomie que le secondaire : « On a beaucoup de liberté. Dans la classe, le professeur ne nous dit plus quoi noter. On doit voler de nos propres ailes ! »

Mais Alexis est loin d'être impressionné par cette soudaine autonomie. Son plus grand défi au cégep sera d'une tout autre nature. « Je vais devoir apprendre à gérer ma vie d'étudiant… Il y a beaucoup de *partys* ! » note ce Montréalais, qui vit maintenant loin du nid familial. Alexis estime que son passage au collégial se déroule bien jusqu'à maintenant. Il prévoit déjà obtenir de bonnes notes en géographie et en français. « Mon cours de Recherche de l'information a l'air plus difficile, dit-il. Mais j'ai le goût d'avoir de bonnes notes. Je sais que je suis dans la bonne branche. J'ai choisi mes cours. C'est motivant. Je vais me forcer. » Le changement qu'Alexis appréhende le plus concerne les examens : « J'ai toujours eu le droit de consulter mes notes, au secondaire. Plus maintenant. Je vais devoir m'adapter. » Le jeune homme, qui a obtenu une moyenne de 82 % au secondaire, croit que sa cohorte, la première issue du renouveau pédagogique, n'aura pas plus de difficultés au cégep que ses prédécesseurs. « On était les premiers à subir la réforme. Les profs n'étaient pas encore habitués et ils n'utilisaient pas tous le programme. On a plutôt appris selon une approche mixte, pense-t-il. Ça va bien aller. »

TRAVAILLER FORT

NOM : **ÉMILIE MAJOR-PARENT**
ÂGE : **17 ANS**
DOMAINE D'ÉTUDES : **THANATOLOGIE**
LIEU : **CÉGEP DE ROSEMONT**

Émilie a toujours eu un intérêt pour les milieux funéraires. C'est pourquoi, quand un orienteur de passage à son école secondaire lui a suggéré de s'inscrire en thanatologie, Émilie a aussitôt accepté. Après deux semaines de cours, elle ne le regrette pas : « J'aime vraiment mes cours ! » Émilie a toutefois été surprise par le degré de latitude qui lui est maintenant donné. « On ne nous encadre plus du tout. Toute la matière nous est garrochée. On ne prend pas le temps de nous expliquer les travaux en détail comme on le faisait au secondaire. Il faut être organisé ! » remarque-t-elle.

Même si Émilie est excellente à l'école (elle a obtenu une moyenne de 89 % au secondaire), elle prévoit que son cours de déontologie sera difficile : « On a un gros travail de session à faire et je ne suis pas encore certaine d'avoir tout compris ! »

Appréhende-t-elle les examens de mi-trimestre ? « Je crois que ça va bien aller. Mais je vais devoir m'investir plus dans mes études », dit-elle.



LES ENFANTS DE LA RÉFORME AU CÉGEP



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Émilie Major-Parent et Amélie Lalande étudient toutes deux en thanatologie. La principale différence que note Émilie entre le secondaire et le cégep est l'absence d'encadrement. Enfant de la réforme, Amélie croit que ce qui s'est dit à propos du renouveau pédagogique était parfois exagéré. « Mais quand on dit que nous aurons des difficultés au cégep, je pense que c'est vrai ! » dit-elle.

LIBERTÉ, *PARTYS*

DU PAIN SUR LA PLANCHE

NOM : **HANNAH BRAIS-HARVEY**
ÂGE : **16 ANS**
DOMAINE D'ÉTUDES : **SCIENCES DE LA NATURE**
LIEU : **CÉGEP DE ROUYN-NORANDA**

À son entrée au cégep, il y a deux semaines, Hannah a été fortement impressionnée par la quantité d'élèves qui fréquentent l'établissement. « Il y a bien plus de monde que dans ma petite école de LaSarre ! » dit-elle.

Les prochains mois s'annoncent chargés pour Hannah, qui veut devenir médecin. « Je vais devoir travailler vraiment fort. Ce n'est pas si difficile, le cégep, mais je n'étais pas prête à avoir autant de devoirs et de lectures », dit la jeune fille, qui fêtera ses 17 ans le 30 octobre.

Hannah prévoit déjà obtenir de bonnes notes en biologie, mais pas en chimie. Le fait que les exigences pour être admis à la faculté de médecine soient très élevées l'inquiète un peu. « Au pire, je changerai de domaine. Mais je vais travailler fort pour essayer d'y arriver. »

Quand on lui demande si le fait d'être de la première cohorte d'élèves de la réforme est difficile, Hannah ne sait trop que répondre. « On ne peut pas se comparer. Mais je suis certaine que ce n'est pas si mal, dit-elle. On va bien réussir au cégep. »

DIFFICULTÉS EN VUE

NOM : **AMÉLIE LALANDE**
ÂGE : **17 ANS**
DOMAINE D'ÉTUDES : **THANATOLOGIE**
LIEU : **CÉGEP DE ROSEMONT**

Amélie s'est inscrite au programme de thanatologie parce qu'elle voulait devenir assistante en pathologie. « On vient de me dire que la technique ne pourra pas me mener à ça ! Mais ce n'est pas grave. Je vais finir le programme quand même », dit la jeune fille, qui avait une moyenne de 75 % au secondaire.

Les premiers cours au collégial ont été « assez difficiles » pour Amélie, parce qu'elle trouve qu'elle est « moins encadrée ». Elle estime que le fait d'être une élève du renouveau pédagogique y est pour quelque chose. « Avec la réforme, on nous donnait quasiment toutes les réponses pour passer. Plus maintenant ! »

Amélie déplore au passage que la réforme ait éliminé les cours d'économie. « Comme jeunes, on a maintenant accès au crédit. C'est important de savoir faire un budget », dit-elle.

Elle ajoute que les cours d'éducation à la sexualité n'auraient jamais dû être éliminés du cursus. « On vit dans une société ouverte. C'est important d'avoir des cours sur ça. J'ai eu un seul cours durant mon secondaire qui résumait les moyens de protection. Ce n'est pas assez », dit-elle.

Amélie croit que ce qui s'est dit dans les médias à propos des jeunes du renouveau pédagogique était parfois exagéré. « Mais quand on dit que nous aurons des difficultés au cégep, je pense que c'est vrai ! »



ACTUALITÉS

« Ça nous causera de sérieux problèmes »

Les députés conservateurs de l'Ouest s'opposeront au projet de nouveau Colisée à Québec

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **Au moment où le gouvernement fédéral est aux prises avec un déficit frisant les 45 milliards de dollars, Stephen Harper aura fort à faire pour convaincre ses députés des provinces de l'Ouest qu'il est approprié d'investir une centaine de millions de dollars dans la construction d'un nouvel aréna à Québec.**

« Si nous allons de l'avant avec cet investissement, cela va nous causer de sérieux problèmes. Nous risquons de nous mettre à dos notre propre base », a dit à *La Presse* un député conservateur de l'Ouest qui a requis l'anonymat.

« La controverse au sujet du recensement aura été une partie de plaisir comparativement aux ennuis que nous aurons si nous allons de l'avant avec cela. » — Un député conservateur de l'Ouest

« Nous ne pouvons, d'un côté, dire aux gens d'un petit village que nous n'avons plus d'argent pour réparer leur aréna et, de l'autre côté, investir une centaine de millions de dollars dans un aréna qui va servir à une équipe de hockey professionnel. Ce serait indéfendable, a-t-il ajouté. La controverse au sujet du recensement aura été une partie de plaisir comparativement aux ennuis que nous aurons si nous allons de l'avant avec cela. J'ai peine à croire que nous sommes en train d'examiner ce projet. »

Jusqu'ici, Stephen Harper a dit souhaiter le retour des Nordiques, mais il s'est bien gardé de promettre que son gouvernement financera la construction d'un nouvel amphithéâtre, condition *sine qua non* au retour à Québec d'une équipe de la LNH.

Réunis à Québec mercredi, les députés et ministres conservateurs du Québec ont manifesté ouvertement leur appui au retour du hockey professionnel dans la Vieille Capitale.

La ministre des Affaires intergouvernementales, Josée Verner, responsable du dossier a indiqué que le gouvernement veut étudier le dossier avant d'arrêter sa décision. Mais elle a dit souhaiter que le secteur privé investisse aussi dans l'aventure.

Le Bloc québécois et le Parti libéral ont déjà approuvé la participation du gouvernement fédéral au projet.

Les proches collaborateurs de Stephen Harper sont donc placés devant un dilemme: accepter de participer au projet et s'aliéner des partisans dans certaines provinces, ou refuser d'y participer et se mettre à dos des électeurs qui veulent le retour des Nordiques.

Plus tôt cette semaine, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a promis que son gouvernement financerait 45 % des coûts de construction d'un nouvel amphithéâtre, soit environ 180 millions de dollars.

Si le gouvernement Harper dit oui au projet, les propriétaires des Oilers d'Edmonton et des Flames de Calgary, qui souhaitent aussi construire un nouvel amphithéâtre, ne tarderont pas à cogner à sa porte.



PHOTO YAN DOUBLET, LE SOLEIL

Mercredi, neuf des onze députés conservateurs du Québec ont exprimé leur souhait de voir le retour des Nordiques.

Le gouvernement Harper essuie par ailleurs déjà des critiques dans la presse anglophone. Le quotidien *National Post* a notamment soutenu que les conservateurs risquent de miner leur crédibilité s'ils participent à un tel projet en période de compressions budgétaires.

Hier matin, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a tenté de mettre fin à la controverse en affirmant que la participation du secteur privé était nécessaire. Il a aussi dit qu'il fallait « respirer par le nez et prendre le temps d'examiner le dossier attentivement ».

MAXIME BERNIER A DES DOUTES

Le député conservateur de Beauce, Maxime Bernier, jette une douche d'eau froide sur le projet d'amphithéâtre à Québec et répète que la priorité du gouvernement Harper est le retour à l'équilibre budgétaire. Sur les ondes de la radio Cool FM 103,5 de Saint-Georges hier matin, il a émis de sérieuses réserves sur le financement public du projet. « Si on offre cet argent à la Ville de Québec, d'autres villes au Canada vont le demander, faisait-il valoir. Peut-être qu'en fin de compte, c'est une décision d'un milliard de dollars ou de 800 millions pour être équitable envers toutes les régions. » Il affirme qu'il souhaite lui aussi le retour d'une équipe de hockey à Québec, mais pas à n'importe quel prix. Le député de Beauce soulève que plusieurs questions restent sans réponse dans le dossier de l'amphithéâtre. « Pourquoi le privé n'embarque pas? Est-ce que ça peut être un prêt du fédéral plutôt qu'un don? Est-ce que c'est confirmé que les Nordiques reviennent si on dépense des centaines de millions de dollars? »

– Isabelle Mathieu, le Soleil

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated
Canada

PONT CHAMPLAIN
À ÉVITER
TRAVAUX MAJEURS EN
DIRECTION NORD ET SUD

FERMETURE :

DU 10 SEPTEMBRE
AU 13 SEPTEMBRE

DU VENDREDI 22 H
AU LUNDI 5 H : une seule voie en direction de Montréal

DU VENDREDI MINUIT
AU DIMANCHE 12 H : une seule voie en direction de la Rive-Sud (à la hauteur du pont de L'Île-des-Sœurs)

ALTERNATIVES :

PONT JACQUES-CARTIER
aucuns travaux

PONT HONORÉ-MERCIER
aucuns travaux

AUTOROUTE BONAVENTURE
POUR L'ACCÈS AU PONT
aucuns travaux



POURSUITE DES TRAVAUX AU PONT DE L'ÎLE-DES-SŒURS
SUR TROIS FINS DE SEMAINE, POUR PLUS D'INFORMATION :
www.pontchamplain.ca
Ces travaux pourraient être reportés en fonction de conditions météorologiques défavorables.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

En vidéoconférence à partir de Québec hier, Pierre Karl Péladeau a assuré avoir « énormément de détermination à amener une équipe de hockey professionnel à Québec ».

Péladeau peut payer une équipe... mais pas un aréna

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
LE SOLEIL

Sans financement fédéral pour son futur amphithéâtre, Québec peut faire une croix sur son rêve de revoir les Nordiques. Du moins, le PDG de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, prévient qu'il abandonnera ses démarches pour ramener une franchise parce que lui ne construira pas un tel bâtiment.

« Les règles du jeu ont été établies par la Ligue, et M. Bettman a été clair et limpide: pas d'amphithéâtre, pas d'équipe. Et c'est certainement impossible pour nous de concevoir qu'on va faire un investissement de cette nature », a-t-il dit hier.

L'achat d'une franchise de la Ligue nationale de hockey (LNH) représente déjà une contribution suffisante, à son avis. « L'acquisition d'une équipe, c'est des dizaines, voire des centaines de millions de dollars. Il y a un budget d'exploitation considérable. Je pense qu'il s'agit d'une contribution de l'entreprise majeure privée puisque ces événements vont faire en sorte de financer et de justifier la construction du bâtiment afin d'avoir un exercice financier équilibré. »

En fait, selon le rapport de la firme Ernst & Young commandé par Équipe Québec, un amphithéâtre serait aussi rentable et aussi fréquenté avec une équipe de hockey que sans. Seule différence notable, selon leur pronostic: les retombées économiques d'un nouvel amphithéâtre seraient de près de 600 millions de dollars avec une franchise de la LNH, et de 500 millions sans.

Qu'importe, l'actuel Colisée doit être remplacé, estime M. Péladeau. L'homme qui possède le câblodistributeur Vidéotron, TVA et plusieurs journaux dit avoir lui-même constaté la désuétude du bâtiment lors d'une tournée de *Star Académie*. « C'était 100, 105 degrés. Ce n'est certainement pas l'amphithéâtre le plus moderne. Il est vétuste, tout le monde le reconnaît. »

Prêt à acheter une équipe, mais non à construire un amphithéâtre pour l'y faire jouer, l'homme d'affaires se réjouit donc évidemment de l'engagement du gouvernement provincial, qui a promis de financer 45 % de la construction de l'immeuble. « C'est une étape extrêmement importante, on devrait saluer le premier ministre Charest de cet effort. »

Pierre Karl Péladeau a assuré avoir « énormément de détermination à amener une équipe de hockey professionnel à Québec ». « Depuis plusieurs mois, nous avons dit que nous travaillions sérieusement sur le dossier. Ce sont des objectifs extrêmement solides. On a eu l'occasion de construire un plan d'affaires et de le présenter à plusieurs intervenants. »

S'il refuse de fixer une date butoir pour ramener une équipe pour ne pas mettre de pression sur la LNH, l'homme d'affaires ne cache pas son empressement.

Décision d'une cour ontarienne

Le sang des donneurs gais peut être refusé

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La Cour supérieure de l'Ontario a confirmé hier que la Société canadienne du sang a le droit de refuser le sang des hommes qui ont déjà eu des relations homosexuelles.

Au pays, un homme ayant eu une relation homosexuelle depuis 1977, ne serait-ce qu'une fois, ne peut donner du sang.

Le tribunal explique que la Société canadienne du sang n'est pas une entité gouvernementale, ce qui la soustrait aux diverses chartes des droits de la personne.

La Société canadienne du sang avait intenté une poursuite judiciaire contre Kyle Freeman parce qu'il avait donné du sang sans dire qu'il était gai. Il explique son silence par le fait que, à son avis, la politique de la Société était injustifiée d'un point de vue scientifique et qu'elle violait ses droits fondamentaux.

M. Freeman a à son tour poursuivi la Société; le jugement de la Cour supérieure vient de le débouter. La Cour le condamne en outre à verser 10 000$ pour déclaration inexacte entachée de négligence.

La Cour supérieure reconnaît que sa décision peut susciter un sentiment d'injustice chez les gais et les bisexuels, mais elle signale que l'impact négatif pour eux est moindre que pour les bénéficiaires de dons sanguins qui, autrement, devraient accepter une détérioration des critères de qualité des produits.

« Les gens en attente d'un don de sang doivent avoir confiance en la pureté du sang ou des produits du sang qu'ils vont recevoir », a déclaré la juge de la Cour supérieure Catherine Aitken.

« Ce n'est pas surprenant que les gens en attente de dons soient en proie à l'anxiété, et quelquefois à la peur, au sujet des microbes auxquels ils pourraient être exposés dans le sang qu'ils vont recevoir. »

Il y a une « forte prévalence » du VIH et d'autres maladies transmises par le sang chez les hommes qui ont des relations homosexuelles; cette politique est donc basée sur des faits et non sur des préjugés ou des stéréotypes, a écrit M^me^ Aitken.

Donner du sang, a-t-elle tranché, n'est pas un droit garanti par la loi.

Monique Doolittle-Romas, directrice de la Société canadienne du sida, a qualifié le jugement de décevant.

« Il est troublant que la Cour ait mis en opposition la sécurité et les droits des homosexuels. »

La juge a déclaré que, si la charte des droits s'appliquait, la Société canadienne du sang n'aurait pu justifier la période croissante d'exclusion en place depuis plus de 33 ans.

« Les preuves manquaient pour justifier de véritables inquiétudes qui rendraient une période d'exclusion de 33 ans nécessaire pour maintenir le degré de sécurité actuel », a-t-elle écrit dans son jugement.

Helen Kennedy, du groupe de défense des droits des gais Egale Canada, a affirmé que le gros des 200 pages du jugement perpétuait la discrimination envers la communauté gaie, mais que ces quelques phrases de la juge étaient « un début d'espoir ».

Au Québec, c'est Héma-Québec qui est responsable de la collecte du sang. En vertu de la réglementation fédérale, l'organisme applique les mêmes restrictions envers les hommes qui ont eu des relations homosexuelles.

« Il y a une forte prévalence du VIH et d'autres maladies transmises par le sang chez les hommes qui ont des relations homosexuelles; cette politique est donc basée sur des faits et non sur des préjugés ou des stéréotypes », a écrit la juge Catherine Aitken.



PHOTO EXTRAITE DU VIDÉO DE DAVID BOILY, LA PRESSE

Bon nombre de médecins ont dans leur poche un iPhone bourré d'applications médicales.

Révolution iPhone dans les hôpitaux québécois

TRISTAN PÉLOQUIN

Gadget extrêmement polyvalent (certains diront même omnipotent), l'iPhone d'Apple est en train de devenir incontournable chez les médecins. Sur iTunes Store, les applications spécialisées se comptent maintenant par centaines et sont téléchargées par millions.

Lors d'une visite à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, Cyberpresse a pu constater que bon nombre de médecins ont dans leur poche un de ces gadgets, bourré d'applications médicales. « On s'en sert surtout pour la prescription de médicaments et pour les références », indique le D^r^ Tudor Costachescu, du CHUM.

« Autrefois, il fallait obligatoirement consulter de volumineuses publications médicales lorsqu'on était devant une maladie qu'on connaît moins. Aujourd'hui, on a accès à cette information dans le creux de notre poche. Et les connaissances médicales qui s'y trouvent sont plus à jour. Avec un livre, à cause de la mécanique d'édition traditionnelle, l'information qu'on lit peut être vieille de cinq ans. D'ici 10 ou 15 ans, ces gros livres médicaux risquent de disparaître », croit le D^r^ Costachescu.

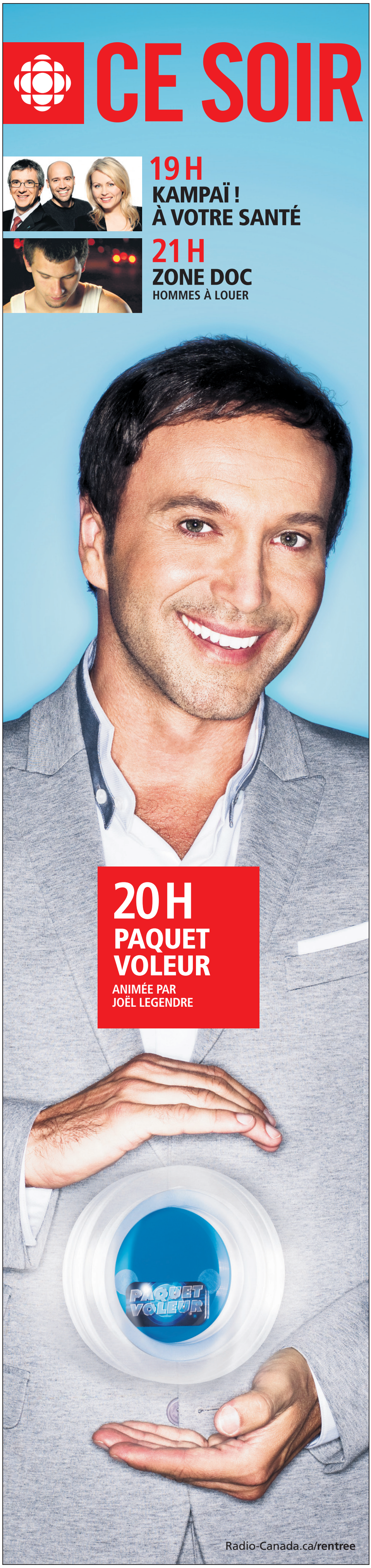
Gigantesque, le marché des applications médicales n'est cependant pas apparu du jour au lendemain. « Il y a quelques années, les médecins se servaient d'assistants personnels Ipaq et d'autres assistants numériques semblables, mais les problèmes de connectivité faisaient en sorte que les médecins décrochaient. Pour ce genre d'application, il faut que ça marche du premier coup. Les médecins n'ont pas le luxe de perdre 5 ou 10 minutes pour régler ce genre de problème technique », explique Yves Marmet, président de ZoomMed. Son entreprise, située à Brossard, a mis au point une plateforme de prescription de médicaments en ligne, accessible par n'importe quel téléphone intelligent. Simple d'utilisation malgré la complexité relative de l'infrastructure qui le supporte, le système de ZoomMed permet, par exemple, à un médecin de rédiger ordonnance et de l'imprimer en un seul clic sur une mini-imprimante sans fil. En cas d'interaction dangereuse entre deux médicaments, le médecin est immédiatement alerté.

À l'heure actuelle, quelque 1700 médecins québécois utilisent les services de ZoomMed et rédigent environ 300 000 ordonnances électroniques par mois. Et ZoomMed espère gagner la faveur d'un nombre encore plus grand de médecins: l'entreprise tente actuellement d'obtenir l'homologation qui lui permettra de pénétrer le marché américain.

CYBERPRESSE.CA

VIDÉOREPORTAGE

Pour voir le vidéoreportage de notre journaliste : **cyberpresse.ca/stethoscope**



MONTRÉAL PLUS

Légumes et bitume



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

J'étais en train d'écouter une des nombreuses intervenantes à la présentation de presse, hier, parler de l'importance d'implanter des marchés de fruits et légumes dans les coins défavorisés de Montréal, ceux où le *baloney* a plus la cote que la salade de bette à carde, quand j'ai aperçu les plants de tomates.

Il devait y en avoir une dizaine, remplis de petits fruits, dont plusieurs encore verts, et flanqués d'immenses feuilles de citrouille, de verdures qui se donnaient des airs d'épinards, de tuteurs supportant des haricots, d'herbes aromatiques...

Au milieu des Habitations Jeanne-Mance, symbole montréalais de la pauvreté urbaine bétonnée, lieu choisi pour parler du nouveau marché du Faubourg Saint-Laurent, destiné à mieux approvisionner les citoyens de ces environs en fruits et légumes abordables, pousse un magnifique potager.

Utilisé comme jardin communautaire il y a plusieurs années jusqu'à ce qu'on réalise qu'il avait besoin d'être décontaminé, le terrain est aujourd'hui de nouveau cultivé. Ce sont des familles originaires du Bangladesh, qui habitent dans l'un des HLM, qui ont relancé le bal et décidé de mettre leurs connaissances agricoles à profit.

Résultat: de la verdure et encore de la verdure, comestible en plus, qui avait l'air de rigoler hier matin pendant la présentation du nouveau marché en disant: « Regardez, nous aussi, on vous propose une solution... »

Il y en a qui doivent se faire des *saag* (plat aux épinards) d'enfer.

■■■

Selon le Dr Richard Lessard, directeur de Santé publique de Montréal, la plupart des nouveaux arrivants apportent dans la métropole des habitudes de vie exemplaires à de nombreux égards. Ils marchent, notamment, et ils ont une alimentation variée, riche en fruits et légumes, essentiels à la santé et souvent manquants dans le régime des populations démunies traditionnelles. Ces immigrés récents, qui se sont toujours nourris de végétaux frais, n'ont donc pas les problèmes de santé généralement associés à leur classe socio-économique.

Après 10 ans à baigner dans nos mauvaises habitudes, toutefois, ils intègrent nos rangs et finissent par faire aussi pietre figure que nous tous. Malheureusement.

Ici, un quartier pauvre a des épiceries formidables; là, au contraire, c'est le royaume du dépanneur qui cartonne aux boissons gazeuses et aux chips à saveur de hot-dog.

En attendant, la présence de nouveaux venus est souvent suffisante, dans les quartiers, pour assurer des approvisionnements en fruits et légumes que l'on ne voit pas dans d'autres secteurs de Montréal.

Prenez Parc-Extension, par exemple. On y trouve certainement autant de fruits et légumes que dans Mont-Royal, juste à côté, dont les rues cossues et très résidentielles comptent très peu de petits marchands de primeurs.

Mais avez-vous déjà essayé de trouver des fruits frais rue Ontario, à quelques pâtés de maisons à l'est de l'avenue Papineau?

C'est pour rejoindre des quartiers comme celui-là qu'il existe des organismes comme, par exemple, la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, groupe œuvrant à l'est du centre-ville, dont le marché est aussi un outil de réinsertion sociale et dont le panier coûte environ 40 % moins cher qu'ailleurs. C'est aussi pour rendre fruits et légumes plus accessibles aux plus démunis que d'autres organismes essaient de mettre en place, sur le Plateau, notamment, des marchés « solidaires » où les fruits et légumes sont assez bon marché pour ne pas se faire damer le pion par l'industriel super-abordable. Car dans cet arrondissement, qui ne manque pas de fruiteries, ce sont les prix qui causent problème pour convaincre les plus pauvres de verdir leur alimentation.

■■■

En fait, ce qu'on réalise en discutant avec les intervenants en santé publique, c'est que l'approvisionnement alimentaire de la ville est incroyablement varié et qu'il est difficile de concevoir des solutions globales pour assurer à tous un approvisionnement de qualité, adapté aux moyens et écologiquement intelligent.

Ici, un quartier pauvre a des épiceries formidables; là, au contraire, c'est le royaume du dépanneur qui cartonne aux boissons gazeuses et aux chips à saveur de hot-dog.

Ici, un marché public s'approvisionne chez les mêmes grossistes que les supermarchés, sans politique d'achat local, et côtoie toutes sortes de fruiteries, alors qu'on s'attendrait, de la part d'une institution subventionnée, à de mesures d'exclusivité « fermière », comme à New York.

Là, toutefois, dans cette autre zone, tout marché pourrait être bienvenu, peu importe qu'il vende des bananes importées ou des concombres ultra-locaux, l'important étant qu'ils soient très accessibles et bon marché, sinon la population va se réfugier dans les aliments manufacturés très bon marché vendus au carrefour, ne pouvant se permettre de payer plus cher ou d'aller à l'autre bout de l'arrondissement pour faire l'épicerie.

Bref, « en santé publique, il n'y a jamais d'absolu », résume le Dr Lessard. On aimerait avoir des mesures qui règlent toutes sortes de problèmes d'un seul coup, mais la complexité de la réalité l'emporte.

■■■

Le marché du Faubourg Saint-Laurent se tient aux Habitations Jeanne-Mance le jeudi et au parc Émilie-Gamelin le vendredi, jusqu'à la fin d'octobre.

Facture de la fin du contrat des compteurs d'eau

GÉNIeau veut empêcher le dévoilement des détails

MARTIN CROTEAU

Le consortium GÉNIeau s'adresse à la Commission d'accès à l'information pour empêcher que soit rendue publique la facture de 34 millions qu'il a adressée à la Ville de Montréal pour les travaux réalisés avant la fin du contrat des compteurs d'eau. L'entreprise souhaite éviter la divulgation de certains renseignements qu'elle estime confidentiels.

L'entreprise formée par les firmes Dessau et Simard-Beaudry avait reçu le mandat d'installer des compteurs d'eau à Montréal, une entente d'une valeur de 356 millions de dollars. L'administration Tremblay a annulé le contrat après que le vérificateur général Jacques Bergeron eut relevé des irrégularités dans son processus d'attribution.

Le 12 juillet, GÉNIeau a envoyé une facture de 33,8 millions à la Ville. Le document de 1000 pages détaille les travaux déjà réalisés au moment où l'entente a été résiliée et comprend une pénalité de 3 millions, soit 1 % de la valeur résiduelle de l'entente, pour rupture de contrat.

Les partis de l'opposition ont tenté d'obtenir la réclamation par une demande d'accès à l'information à la Ville. À la fin du mois d'août, la direction du greffe leur a répondu qu'elle n'avait pas objection à leur fournir, mais qu'elle devait d'abord obtenir l'aval de GÉNIeau.

« Le tiers qui a fourni ces renseignements jouit en effet d'un droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information, peut-on lire dans la réponse de la Ville. Advenant l'exercice de ce droit, notre décision sera suspendue jusqu'à ce que la Commission d'accès à l'information du Québec la révise. »

L'entreprise formée par les firmes Dessau et Simard-Beaudry avait reçu le mandat d'installer des compteurs d'eau à Montréal, une entente d'une valeur de 356 millions de dollars.

Or, l'entreprise a choisi de se prévaloir de ce recours. Elle a expédié cette semaine une requête à la Commission, lui demandant de réviser la décision de la Ville.

« Nous n'avons pas d'objection à la divulgation du total de la compensation demandée, a expliqué le porte-parole de GÉNIeau, Pierre-Yves Beauchemin. Mais nous nous opposons à la publication du détail de la demande, qui compte plus de 1000 pages. »

Renseignements techniques

L'entreprise souhaite notamment éviter la divulgation de renseignements techniques qu'elle considère comme stratégiques. Elle craint de perdre un avantage concurrentiel si d'autres entreprises devaient y avoir accès. GÉNIeau souhaite aussi éviter que des détails de sa réclamation soient publiés et débattus au conseil municipal. « La divulgation risquerait d'avoir un effet sur une éventuelle poursuite judiciaire », a souligné Pierre-Yves Beauchemin.

Les partis de l'opposition à l'hôtel de ville ont dénoncé la décision de GÉNIeau et accusent ses patrons, Tony Accurso et Jean-Pierre Sauriol, de vouloir cacher de l'information aux Montréalais.

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, ne croit pas l'entreprise lorsqu'elle dit vouloir protéger des renseignements de nature concurrentielle. « La direction du greffe a justement retiré ces renseignements des documents qu'elle s'apprêtait à nous transmettre », a-t-elle souligné.

Selon elle, l'administration Tremblay doit refuser de payer la note sans que la réclamation soit rendue publique. Projet Montréal déposera d'ailleurs une motion en ce sens à la prochaine réunion du conseil municipal.

« Ce sont des réclamations 10 fois supérieures à ce qui avait été annoncé aux Montréalais, a affirmé le conseiller Alex Norris. Si l'on demande au public de payer une telle somme, la moindre des choses à laquelle le public devrait avoir droit, c'est l'accès aux pièces justificatives. »

Au bureau du maire Gérald Tremblay, on affirme n'avoir aucune objection à ce que certains détails de la réclamation de GÉNIeau soient rendus publics. « Ils ont des inquiétudes, ils craignent de perdre un avantage concurrentiel, mais ce sera à la Commission de décider si l'intérêt public dépasse leurs inquiétudes, a indiqué le porte-parole du maire, Darren Becker. L'administration considère que c'est un dossier qui devrait être transparent. »

CE QUE JE PEUX SOUFFRIR

Mais grâce à son action transépidermique, KIRO-FLEX contribue à soulager ma douleur causée par l'arthrite et les muscles endoloris. Lors d'épisodes inflammatoires de l'arthrite et de l'ostéoarthrose, KIRO-FLEX, en agissant, épuise la substance relâchée par les nerfs pendant une douleur chronique, d'où une sensation de soulagement.

Ça vous dit « quekchose », les mots : chondroïtine, glucosamine, bêche de mer, thé des bois, menthol, eucalyptus, camphre, thymol et lavande? Ce sont les neuf principes de KIRO-FLEX, un complexe de nutriments naturels nécessaires au soulagement des douleurs articulaires.



Ce sont des chondroprotecteurs dans une crème analgésique chondroactive.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec KIRO-FLEX. La mécanique va mal? Ça ne se passe pas? Ne laissez pas la douleur vous abattre. Votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot!

Le froid produit par le menthol dans KIRO-FLEX exerce aussi une action contre la formation d'hématomes, les entorses, les lésions produites par un choc, les bleus, les bosses, les ecchymoses, les meurtrissures légères, les contusions, etc.

Maître de vos douleurs par le tourbillon de particules dans la crème analgésique KIRO-FLEX, qui produit froid et chaleur pour votre plus grand bien-être. Une autre bonne information pour vos articulations. Pour le meilleur et seulement le meilleur.

Kiro-Flex[MD] : titulaire d'une nouvelle licence pour les produits de santé naturels NPN 02240873

À l'achat d'un pot de KIRO-FLEX de 100 g,
obtenez-en un GRATUITEMENT.
En vigueur du samedi 11 au mardi 14 septembre 2010*

Disponible aux endroits suivants : *Jusqu'à épuisement des stocks.

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal **514 279-3709** www.johanneverdon.com	**Espace Santé Beauté Johanne Verdon** Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier, Laval **450 688-5455**	**Espace Santé Beauté Johanne Verdon** 1128, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas Drummondville **819 850-1705**
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy **418 656-1266**	**Espace Santé Beauté Johanne Verdon** 100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord Repentigny **450 657-2032**	**Espace Santé Beauté Johanne Verdon** 145A, boul. des Promenades, St-Bruno **450 653-6009** (Promenades St-Bruno)
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières **819 378-7777**	**Boutique Luc Mathieu** 2522, rue King Ouest, Sherbrooke **819 823-3322**	**Boutique Luc Mathieu** 227, rue Principale ouest, Magog **819 868-3368**
Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport **418 667-0070**	**Espace Santé Beauté Johanne Verdon** 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau **819 770-3645**	**Bio-Actif inc.** Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec, Blainville **450 979-2506**
Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais : **1 877 511-3368** www.boutiquesantelucmathieu.com	**Boutique Luc Mathieu** 104, route du Président-Kennedy, Lévis **418 833-5933**	Ferti 2000 : commandes postales **Tél. : 514 272-1365.** **Ligne extérieure : 1 800 272-1365** **• Lundi au vendredi 9 h à 17 h** **• Samedi et dimanche 8 h 30 à 17 h**

Enfin, une solution efficace!
Des milliers de jeunes ont vu leur vie scolaire se transformer et ont remonté leur estime.



CLINIQUE DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
depuis 1988
www.cliniquedelecture.com

Séances de groupe disponibles, informez-vous!
Établissement d'enseignement spécialisé niveaux primaire, secondaire, cégep et adultes
Montréal - Laval - Longueuil - Saint-Jean-sur-Richelieu - Eastman - Trois-Rivières - Québec
Montréal 514 279-4673

Vos douleurs au genou vous ralentissent-elles?
Si vous n'êtes pas satisfait de l'analgésique que vous prenez actuellement, vous pourriez être intéressé à obtenir de plus amples renseignements sur un essai clinique visant à évaluer un médicament expérimental pour traiter potentiellement les douleurs au genou causées par l'arthrose.



Vous pourriez être admissible à l'étude si:
- vous êtes âgé de 40 à 80 ans;
- votre médecin a confirmé que vous souffrez d'arthrose dans le genou;
- vous prenez actuellement une dose stable d'analgésique;
- vous n'êtes pas satisfait de l'analgésique que vous prenez actuellement.

Les volontaires :
- pourraient obtenir sans frais les soins médicaux et les médicaments liés à l'étude;
- pourraient se voir rembourser leurs frais de repas et de déplacement.

Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à cette étude.

Pour en savoir davantage sur cette étude de recherche, veuillez contacter :

CENTRE DE RECHERCHE CLINIQUE ED-AMR
514 489-5546

ÉTUDE DE RECHERCHE SUR LES DOULEURS AU GENOU CAUSÉES PAR L'ARTHROSE

Avec vous **depuis 50 ans**

BRAULT & MARTINEAU 50

de 1960 à 2010

POUR CÉLÉBRER NOTRE 50E ANNIVERSAIRE, GAGNEZ L'UN DES**

50 WEEK-ENDS VIP POUR 2 PERSONNES à LAS VEGAS



Comprenant: 3 nuitées à l'Hôtel «Le Paris», une paire de billets pour assister au spectacle de Céline Dion et 1000 $ en argent.

VALEUR EN PRIX DE 183 000$

POUR VOIR Céline

**Aucun achat requis. Le voyage aura lieu du 18 au 21 mars 2011. Règlements et détails en magasin.

Whirlpool



7 98$*/mois ou 399$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

Lave-vaisselle
Cuve haute super capacité, système de lavage à 4 niveaux, lavage à haute température, insonorisation Quiet Partner®, Energy Star®

Livraison et service gratuits

13 98$*/mois ou 699$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 4,8 pi³, éléments en serpentin ultra-rapides, lumière de four automatique, très grand hublot

Livraison, ramassage et service gratuits

11 98$*/mois ou 599$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

Réfrigérateur de 17,6 pi³
Portes réversibles, 2 tablettes en verre SpillMizer®, 2 bacs à légumes à humidité contrôlée, 2 tablettes de portes fixes pleine largeur

Livraison, ramassage et service gratuits

Laveuse de 3,5 pi³
14 programmes, 4 choix de température, 3 niveaux d'eau, rinçage supplémentaire

Sécheuse de 7 pi³
10 programmes, 5 réglages de température, séchage automatique

Livraison, ramassage et service gratuits

15 98$*/mois ou 799$ La paire
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††



19 98$*/mois ou 999$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

Réfrigérateur de 19 pi³
Commandes électroniques, 3 tablettes coulissantes SpillGuard®, 2 bacs à légumes à humidité contrôlée, 3 bacs de porte réglables, congélateur dans le bas, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

15 98$*/mois ou 799$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 4,8 pi³, éléments doubles 6/9 po, lampe de four automatique

Livraison, ramassage et service gratuits



Piédestaux en sus

Laveuse à chargement frontal de 4 pi³
12 programmes, 3 niveaux de température, 1200 tr/min, option Fresh Spin, lavage puissant

Sécheuse de 6,7 pi³
9 programmes, 5 niveaux de température, porte réversible

Livraison, ramassage et service gratuits

28 98$*/mois ou 1449$ La paire
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††



Whirlpool

Lave-vaisselle
Cuve haute, système de lavage à alimentation directe à 5 niveaux avec système de filtration automatique, capacité de 14 couverts de 5 pièces, 4 programmes, paniers en nylon, Energy Star®

Livraison et service gratuits

11 98$*/mois ou 599$
NOUS PAYONS LA **TPS** ET LA **TVQ**††

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ†† + 50 VOUS POUVEZ PAYER EN versements sans intérêt* jusqu'en novembre 2014 sur les électroménagers†

Offre en vigueur du lundi 6 septembre au dimanche 12 septembre 2010. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Brault & Martineau Liquidation et aux Galeries du sommeil Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. ††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. †Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 999 $ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :			
Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

brault et martineau.com

Livraison gratuite 7 jours sur 7 *Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.*

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Accord D Desjardins — Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac — Paiement direct — American Express — MasterCard — Visa

MONTRÉAL PLUS

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR INUITS

La transformation de l'ancien hôpital chinois est écartée

MARTIN CROTEAU

Estimant que la « blessure » infligée à ses patients est « trop vive », l'agence de santé et des services sociaux du Nunavik a abandonné hier son projet de transformer l'ancien hôpital chinois en centre d'hébergement pour Inuits. L'organisme part donc à la recherche d'un autre emplacement, mettant fin à la controverse qui secoue l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension depuis des mois.

Le conseil d'administration de l'organisme, qui regroupe des représentants de 14 communautés du Nunavik, a finalement décidé de ne pas poursuivre ses efforts pour convertir l'hôpital désaffecté.

La directrice de l'organisme, Jeannie May, a affirmé à *La Presse* que les administrateurs ont été échaudés par la réaction initiale de la mairesse de l'arrondissement, Anie Samson, et par celle de certains résidants.

« Les Inuits ici ont senti qu'ils n'étaient pas les bienvenus, a-t-elle affirmé. Et ce même, si j'ai toujours plaidé que seule une poignée de personnes avait réagi négativement. »

« Les établissements du réseau du Nunavik croient fermement que la blessure infligée est trop vive pour poursuivre le projet de relocalisaiton dans l'ancien hôpital chinois », a renchéri la présidente du conseil d'administration, Alasie Arngak, dans un communiqué diffusé en fin d'après-midi.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Les administrateurs de l'Agence de santé et des services sociaux du Nunavik auraient identifié un autre emplacement que l'ancien hôpital chinois (notre photo) pour installer leur centre d'hébergement.

Des résidants de cette région éloignée sont transportés par avion jusqu'à Montréal pour y recevoir des soins de santé. Une fois ici, ils sont logés dans sept centres administrés par le module du Nord québécois, une division de l'agence de santé et des services sociaux du Nunavik. Le principal centre se trouve rue Saint-Jacques, dans un quartier où la criminalité est bien présente. Les citoyens du Grand Nord réclament qu'il soit déménagé depuis des années.

L'Agence souhaitait regrouper ses centres et d'ouvrir un module du Nord grand format dans l'hôpital désaffecté situé au coin de Saint-Denis et Faillon. Lorsqu'elle a eu vent de ce projet, en mai, la mairesse Anie Samson a exprimé de sérieuses réserves face à l'arrivée soudaine de 150 patients inuits. « Me dire qu'il n'y aura aucune incivilité, c'est nous mentir », a-t-elle d'abord affirmé.

Après avoir rencontré des représentants de l'Agence, la mairesse a nuancé sa position et présenté des excuses aux Inuits. Mais entre-temps, des citoyens de son quartier avaient distribué des tracts intitulés *Danger imminent*, mettant en garde la population contre une augmentation de la criminalité.

Selon Jeannie May, le dérapage a condamné le projet. Et ce, même si un groupe de citoyens a déposé cette semaine une pétition de 650 noms en faveur de l'implantation du centre d'hébergement.

« Amateurisme »

Informée de la décision de l'Agence, hier, Mme Samson a affirmé que les Inuits ont toujours été les bienvenus dans son arrondissement. Selon elle, c'est « l'amateurisme » de l'agence de santé et des services sociaux de Montréal qui a provoqué l'échec du projet. L'organisme avait en effet été mandaté par l'agence du Nunavik pour dénicher un lieu pour le nouveau centre d'hébergement.

Dans une rencontre en juin, son patron David Levine avait promis de mener une batterie d'études d'impacts pour répondre aux préoccupations des citoyens et des élus. Mais aucune de ces études n'a été entreprise.

« On est un arrondissement accueillant, a affirmé Mme Samson. Mais pour accueillir le projet, il fallait le connaître, le comprendre. On n'a même pas eu la chance de se rendre jusque-là. »

La décision de l'agence de santé du Nunavik a également déçu Geneviève Beaudet, qui avait pris la tête d'un regroupement de citoyens favorables à l'arrivée des patients inuits. Jointe hier, cette citoyenne s'est dite attristée par la nouvelle.

« Ça ne donne pas une très bonne image de notre quartier, a-t-elle déploré. J'ai un peu honte d'habiter Villeray. »

La création d'un nouveau module du Nord québécois n'est pas morte pour autant, a assuré Jeannie May. L'agence de santé et des services sociaux du Nunavik a identifié un autre lieu pour l'implanter. Elle le dévoilera lorsqu'elle aura le feu vert du gouvernement.

BRACELETS GPS POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Le SPVM a conclu une entente sans l'aval des élus

CATHERINE HANDFIELD

Sans obtenir l'aval préalable des élus, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a conclu une « entente de partenariat » avec une entreprise privée, l'an dernier, en vue de commercialiser un service de bracelets GPS destiné aux personnes vulnérables, a appris *La Presse*.

« C'est un autre exemple de la culture du secret qui règne à la direction actuelle du SPVM, a déploré hier Marc-André Gadoury, conseiller municipal de Projet Montréal et porte-parole en matière de sécurité publique. On est vraiment contents que l'ère Delorme soit terminée. »

Le porte-parole du comité exécutif de la Ville de Montréal, Bernard Larin, a confirmé hier que le projet des bracelets GPS n'a jamais été présenté formellement aux élus. « S'il y a une entente, elle n'a pas été transmise au comité exécutif », a-t-il dit.

À la veille de la retraite de son directeur sortant, Yvan Delorme, le SPVM souhaite maintenant recevoir l'approbation du comité exécutif, qui est nécessaire à l'envol du projet. Rien n'est toutefois gagné: selon nos sources, sa nature suscite des interrogations sur le plan juridique.

Pourtant, le SPVM travaille au dossier depuis près d'un an. Le produit est pratiquement terminé, affirme Marie-Laurence Fortin, directrice des communications de la firme partenaire, E-For Technologies. « Le lancement doit avoir lieu cet automne », a-t-elle indiqué à *La Presse*.

Selon Mme Fortin, le bracelet GPS d'E-For Technologies permet par exemple de localiser rapidement une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. S'il est doté d'un bouton d'urgence, il peut aussi servir à appeler rapidement les secours.

« Il existe des produits de ce type en Europe et aux États-Unis, a expliqué Mme Fortin. Là où le nôtre est novateur, c'est qu'il est directement relié au centre d'appels de la police par logiciel. »

Selon Marie-Laurence Fortin, plusieurs employés du SPVM ont collaboré au projet, dont le directeur adjoint Réjean Toutant. Elle précise que la police n'a investi aucune somme d'argent dans le projet. Le SPVM n'était donc pas tenu de lancer un appel d'offres.

Cette collaboration rapporterait des bénéfices au SPVM, qui toucherait un pourcentage des ventes. L'initiative s'inscrirait donc dans l'épineux dossier de la commercialisation des services.

E-For Technologies, de Pointe-Claire, a été constituée en septembre 2009 uniquement pour sa collaboration avec le SPVM, selon Mme Fortin. Son président, Érik Fortier, est spécialisé en vente et en service à la clientèle, selon le site internet de sa société.

Flou juridique

La nature du partenariat entre le SPVM et E-For est sans précédent à Montréal. Selon nos sources, le projet ne serait pas totalement compatible avec les règlements de la Ville de Montréal. Le contentieux du SPVM se serait notamment penché sur le dossier.

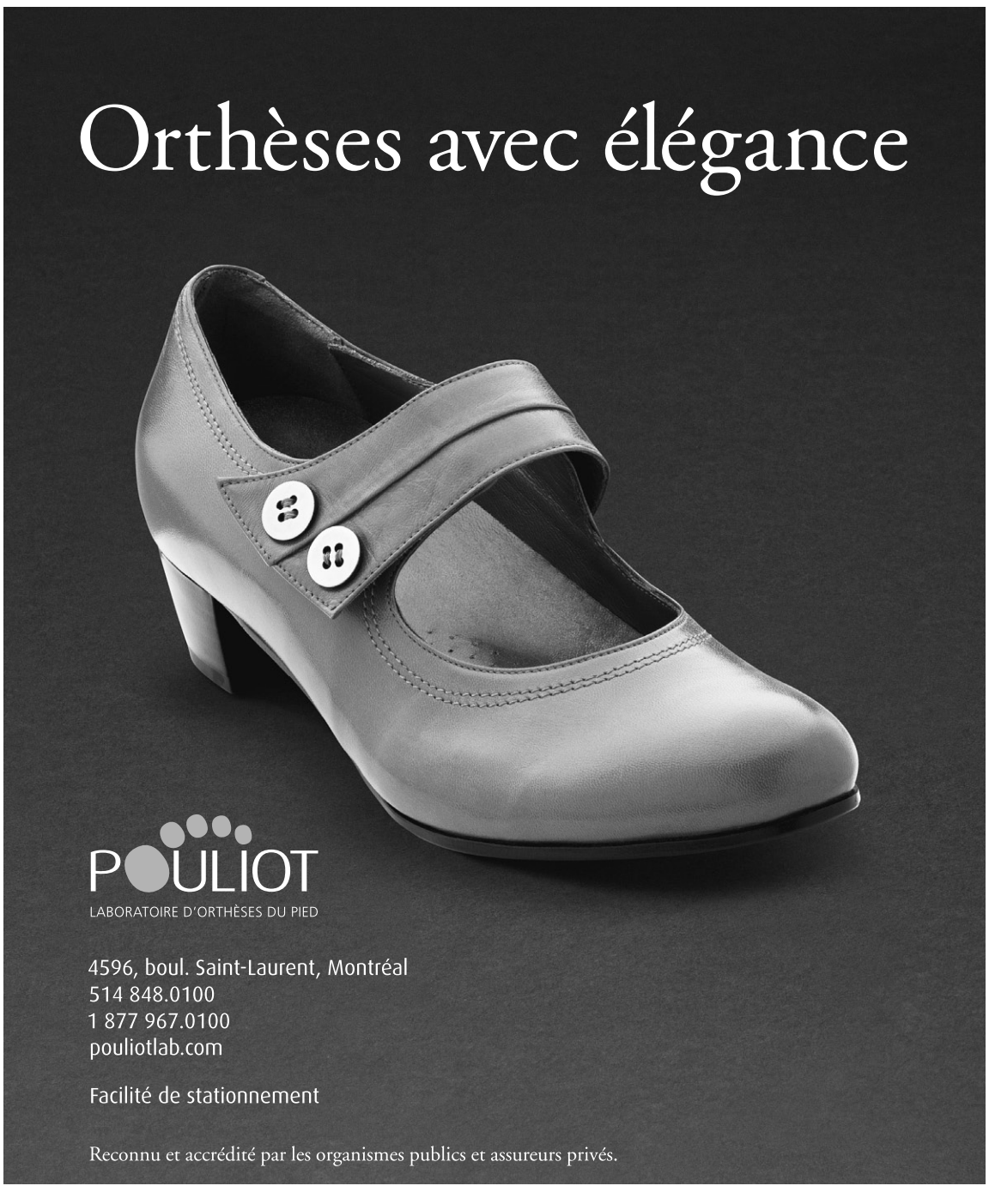
Quels sont les points en litige? Le SPVM a refusé hier de commenter tout aspect du dossier au motif qu'il est encore l'objet d'une « évaluation ».

Selon Jean Hétu, avocat-conseil en droit municipal, le projet « soulève à première vue des questions de droit » sur le plan de la commercialisation des services policiers. « En principe, les services de sécurité publique sont gratuits », a-t-il rappelé. Or, les gens devront payer pour le bracelet.

Me Hétu se questionne également sur l'« entente de partenariat » entre le SPVM et E-For Technologies. « Elle n'a probablement aucune valeur juridique, a-t-il dit. Tout ce qui peut lier une municipalité, c'est une résolution du comité exécutif ou du conseil. » E-For n'aurait donc aucun recours juridique si la Ville se retirait du projet.

Si le contentieux juge que le projet est illégal, le comité exécutif pourrait toutefois modifier la charte de la Ville pour le rendre acceptable.

L'hiver dernier, deux Montréalaises atteintes de la maladie d'Alzheimer sont mortes de froid après s'être perdues. Le SPVM avait alors confié à *The Gazette* qu'il songeait à offrir des bracelets GPS aux personnes vulnérables, mais qu'il devait d'abord étudier les aspects éthiques et juridiques d'une telle initiative.





BRAULT & MARTINEAU

de 1960 à 2010

Avec vous **depuis 50 ans**



POUR CÉLÉBRER NOTRE 50E ANNIVERSAIRE, GAGNEZ** L'UN DES

50 WEEK-ENDS VIP POUR 2 PERSONNES à LAS VEGAS

POUR VOIR Céline

Voici les grands gagnants de la 1re semaine !



Dominick Richard
Mascouche



Sophie Gauthier
Gatineau



François Cusson
Dollard-des-Ormeaux



Francine Cournoyer
L'Assomption



Ginette Tremblay
Saint-Jean-sur-Richelieu



Brenda Forbes
Sainte-Catherine



Yves Daoust
Lasalle



Joanie Carrier
Nantes



Justine Tremblay
Montréal



Catherine Papillon
Montréal



Jean-Luc Lapierre
Saint-Amable



Pierre Bergeron
Verchères

Encore 38 gagnants à venir !

Coupons de participation disponibles dans nos 10 succursales Brault & Martineau et dans nos 6 Galeries du sommeil. Le concours est en vigueur du 30 août au 29 septembre 2010.

**Aucun achat requis. Le voyage aura lieu du 18 au 21 mars 2011. Règlements et détails en magasin.



braultetmartineau.com

Livraison gratuite 7 jours sur 7 *Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.*

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Galerie du sommeil BRAULT & MARTINEAU Avec vous depuis 50 ans

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 10 h à 17 h

GRANBY Tél. : 450 372-5656 • 50, rue Simonds Nord
MASCOUCHE Tél. : 450 474-8531 • 210, Montée Masson
ST-HYACINTHE Tél. : 450 774-6116 • 3300, avenue Cusson
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU Tél. : 450 349-1609 • 575, rue Pierre-Caisse
ST-JÉRÔME Tél. : 450 431-9338 • 21, rue Gauthier
VAUDREUIL-DORION Tél. : 450 424-2651 • 585, avenue St-Charles

Accord D Desjardins — Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac PAIEMENT DIRECT

POLITIQUE

COMMISSION BASTARACHE

Une ex-juge en chef du Québec craint pour l'image de la magistrature

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Chaudement recommandé par le comité de sélection indépendant, un candidat à la magistrature a tout de même été laissé pour compte par le ministre de la Justice, qui avait choisi un autre aspirant.

Ex-bâtonnière du Québec, Me Madeleine Lemieux est venue expliquer hier à la commission Bastarache son expérience dans les comités de sélection que forme le Ministère pour choisir les «candidats aptes» à être nommés à la magistrature.

Me Lemieux s'est portée garante de l'indépendance et de la confidentialité du processus de sélection des juges.

Ces comités, où siègent le plus souvent un juge en chef associé, un représentant du public et un membre du Barreau, ont à produire une liste de candidats qui ont les compétences requises pour être nommés à la magistrature.

Tous les candidats approuvés sont soumis à l'attention du ministre de la Justice, qui fait son choix. À une seule occasion, se souvient Me Lemieux, son comité avait estimé que l'un des candidats «aptes» se démarquait notablement par sa compétence. Les membres du comité avaient, dans une lettre unanime, insisté sur la valeur exceptionnelle de cet avocat, qui devait selon eux être choisi pour le poste vacant.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

La latitude du ministre de la Justice est le point faible du système, selon l'ex-juge en chef du Québec Huguette St-Louis, venue aussi témoigner hier devant Michel Bastarache.

Or, a indiqué Me Lemieux à *La Presse*, en dépit de cette recommandation inusitée du comité, le ministre avait choisi un autre candidat. L'autre avait fini par être nommé juge, mais à un autre poste, dans un autre district judiciaire.

La latitude du ministre de la Justice est justement le point faible du système, selon l'ex-juge en chef du Québec Huguette St-Louis, venue aussi témoigner hier devant Michel Bastarache.

L'indépendance et l'étanchéité du mécanisme de sélection mis en place à la fin des années 70 ne font aucun doute, selon elle. En revanche, une fois que le comité a suggéré les noms des «candidats aptes», tout est entre les mains du ministre de la Justice, et des considérations politiques – ce qu'elle a qualifié de «zones grises» – peuvent alors entrer en ligne de compte, a-t-elle expliqué.

«Quelles sont les influences, bonnes ou mauvaises, qui guident le choix?» s'est-elle interrogée à voix haute. Dans d'autres pays, notamment en Grande-Bretagne, a-t-on appris par ailleurs, le comité choisit le candidat qui sera nommé. Le ministre ne reçoit qu'un seul nom. Les promotions aux postes de juge en chef ou de juge en chef adjoint sont aussi vulnérables, soumises à l'arbitraire politique, relève Mme St-Louis, qui a dirigé la Cour du Québec de 1996 à 2003.

Ainsi, la décision de nommer un juge en chef adjoint relève uniquement du ministre. «Il faudrait peut-être un processus pour que cette décision soit dépolitisée», a-t-elle suggéré.

Rappelons que Marc Bellemare a soutenu qu'un bailleur de fonds du PLQ, Charles Rondeau, était intervenu pour que le juge Michel Simard soit promu juge en chef adjoint.

La commission Bastarache doit vérifier les allégations de Marc Bellemare sur l'influence politique dans le choix des juges. Mais elle aura aussi à recommander des améliorations au mécanisme actuel. Mme St-Louis «espère des décisions qui vont conforter la confiance des citoyens» envers leurs magistrats. «S'il y a un problème, il ne relève pas de la magistrature, mais de la classe politique», a-t-elle soutenu. Et, en ce qui concerne les élus, «actuellement, il n'y a pas de lieu où les citoyens peuvent exprimer leur mécontentement devant un comportement délinquant, si ce n'est sur un bulletin de vote, aux quatre ans. Ce n'est pas beaucoup» a-t-elle lancé.

Image ternie

Mme St-Louis estime que les allégations de Marc Bellemare et la mise sur pied de la commission Bastarache ont terni l'image de la magistrature dans l'opinion publique. Relevant qu'elle serait la seule juge à s'exprimer devant la Commission, elle a souligné que les juges québécois sont passablement «inquiets» des conséquences qu'auront sur l'opinion publique les doutes soulevés quant à leur indépendance du monde politique.

«Nombreux sont les juges qui sont inquiets de l'impact des travaux de la commission sur le système de justice, mais particulièrement de la magistrature. Les juges sont conscients de l'importance de la confiance que les citoyens accordent à la magistrature. Cette confiance n'est pas innée», a-t-elle rappelé.

Elle a soutenu que, à titre de juge en chef adjointe, elle a fait partie de nombreux comités de sélection des juges, et jamais elle n'a été la cible de pressions externes pour déclarer apte un candidat. Elle n'a jamais eu connaissance que de telles tractations aient eu lieu auprès des autres membres des comités, a-t-elle ajouté. Au surplus, aucun candidat n'a mis en valeur ses relations politiques aux entrevues. S'il l'avait fait, cela aurait suffi à le disqualifier, car les comités ont à établir la compétence des candidats, mais aussi leur jugement, a expliqué Mme St-Louis.

Le Conseil de la magistrature, où les citoyens peuvent se plaindre du comportement d'un juge, et le processus de sélection mis en place au cours des dernières années sont des acquis importants.

Le Conseil a «démontré que les juges ne sont pas intouchables», et le système de sélection force désormais le ministre à choisir à partir d'une liste soumise par un comité indépendant. «Il ne peut pas sortir de la liste des recommandations, a-t-elle insisté. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a quand même une sélection. On évalue les candidatures pour avoir les meilleurs.» D'autant plus, a-t-elle rappelé, qu'un juge est «nommé à vie». Ils siègent environ 25 ans, «et c'est long, 25 ans, si on s'est trompé».

La commission Bastarache poursuivra ses travaux lundi avec des témoins importants: Michel Gagnon et Jacques Tétrault, respectivement chef de cabinet et attaché de presse de Marc Bellemare en 2003. Dans son témoignage, Me Bellemare a soutenu que les deux hommes ont parfois assisté aux dîners qu'il a eus avec l'argentier libéral Franco Fava, à l'été 2003. À ces occasions, M. Fava aurait exercé des «pressions colossales» sur Marc Bellemare pour que le fils d'un organisateur libéral de l'Outaouais soit nommé juge.

Défileront aussi la semaine prochaine Me Michel Bouchard, sous-ministre qui a quitté son poste parce qu'il ne s'entendait pas avec Marc Bellemare, et Me Louis Dionne, son successeur, imposé à Me Bellemare par Jean Charest.

Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie
Vivez mieux. Payez moins.™
SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT!
50 % DE RABAIS
Couette de duvet d'oie blanc Wamsutta
Lit 1 place à très grand lit. Ord. 179,99 $
89,99
AUBAINES DU WEEK-END!
Du vendredi 10 au dimanche 12 septembre! Tant qu'il y en aura. Aucun bon d'achat différé. Le choix varie selon le magasin.
65 % DE RABAIS ADDITIONNEL
Nappes
Toute la marchandise à prix déjà réduit.
Ord. jusqu'à 59,99 $.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Exemple de rabais
Avant. . . . . 49,99 $
Réduit à. . . . . 29,99 $
MAINTENANT SEULEMENT 9,99
50 % DE RABAIS ADDITIONNEL
Vaisselle et verres
Toute la marchandise à prix déjà réduit.
Ord. 6,99 $ à 79,99 $.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Exemple de rabais
Avant. . . . . 24,99 $
Réduit à. . . . . 12,99 $
MAINTENANT SEULEMENT 6,49
50 % DE RABAIS ADDITIONNEL
Draps et literie coordonnée House & Home
Toute la marchandise à prix déjà réduit.
Ord. 189,99 $.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Exemple de rabais
Avant. . . . . 189,99 $
Réduit à. . . . . 113,99 $
MAINTENANT SEULEMENT 56,99
50 % DE RABAIS
Mélangeur 5 vitesses KitchenAid
Ord. 199,99 $
99,99
AUBAINES DE LA SEMAINE!
Du vendredi 10 au jeudi 16 septembre! Tant qu'il y en aura. Aucun bon d'achat différé. Le choix varie selon le magasin.
59,96 Grand lit et très grand lit
Ensembles de draps à 500 fils avec taies d'oreiller en prime
100 % coton
Newbury et Regency Street.
9,99
Coussins décoratifs
Articles sélectionnés. Ord. jusqu'à 29,99 $
Prix étiquetés.
50 % DE RABAIS
Miroirs et reproductions
Exceptions : articles Umbra et miroirs à maquillage.
Sur nos derniers prix étiquetés.
50 % DE RABAIS ADDITIONNEL
Sur toute la marchandise à prix déjà réduit
Quincaillerie, stores et panneaux de rideau
Sur nos derniers prix étiquetés.
JUSQU'À 50 % DE RABAIS
Ensembles avec édredon Wamsutta, enveloppe à 275 fils
Solde 59,99 $ Ord. 99,99 $ à 119,99 $
Formats lit 1 place à grand lit.
repérez le point et payez moins
50 % DE RABAIS
Couteaux et ensembles bloc et couteaux
Solde 55 ¢ à 122,49 $ Ord. 1,29 $ à 244,99 $
AVIS À NOS CLIENTS : LE CHOIX ET LES MARQUES VARIENT SELON LE MAGASIN. Certains motifs, couleurs et modèles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. BONS D'ACHAT DIFFÉRÉ ET SUBSTITUTIONS : Si un article annoncé n'est pas encore en magasin, nous vous offrirons, si possible, un article de substitution ou un bon d'achat différé. Dans certains cas (achats spéciaux, articles achat-choc, articles en liquidation, primes à l'achat d'autres articles ou articles saisonniers), les quantités peuvent être limitées, le choix peut varier selon le magasin, et on ne pourra peut-être pas vous proposer un article de substitution ou vous offrir un bon d'achat différé. ■ 8.2H Les prix ordinaires indiqués sont ceux de Déco Découverte. Prix en vigueur du vendredi 10 au jeudi 16 septembre 2010, à moins d'indication contraire.
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

ÉCOLES PASSERELLES

Un « recul » pour le français, dit Mulcair

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Thomas Mulcair a tiré à boulets rouges, hier, sur le projet de loi 103 sur les écoles passerelles. Selon lui, une telle loi serait « complètement inapplicable », inéquitable et ferait reculer le français.

« Ça me déçoit immensément, comme avocat, comme administrateur public et comme fédéraliste et membre de la communauté anglophone qui a toujours compris que la meilleure manière de garder le Québec dans le Canada, c'est de veiller à ce que la majorité francophone se sente en sécurité, linguistiquement et culturellement », a-t-il expliqué en point de presse.

Le chef adjoint du NPD et ancien ministre du PLQ s'est rendu à Québec, hier, pour présenter un mémoire devant la commission parlementaire sur ce projet de loi controversé, écrit après que la Cour suprême eut invalidé le projet de loi 104, adopté unanimement par l'Assemblée nationale.

La nouvelle loi permettrait à un enfant francophone ou un allophone de fréquenter l'école publique anglaise à condition qu'il ait séjourné trois ans dans le réseau non subventionné et que son parcours soit jugé « authentique ».

Cet examen serait « arbitraire », estime M. Mulcair. « Il faudra remplir des formulaires pour évaluer le rôle des grands-parents et plein de choses du genre. C'est insensé. »

Dans les années 80, M. Mulcair avait conseillé le ministre libéral Claude Ryan sur l'arrêt de la Cour suprême concernant l'affichage en français. « Je lui avais proposé une interprétation minimaliste (du jugement), et c'est ce que je propose encore aujourd'hui. »

Le PLQ veut établir un « test d'authenticité » pour les élèves qui passeraient du réseau anglais non subventionné au réseau anglais public. Selon M. Mulcair, le gouvernement s'imposerait ainsi inutilement le fardeau de la preuve. Ce devrait être le contraire, martèle-t-il. « Le fardeau du parcours scolaire authentique doit reposer sur les parents. »

Sinon, les plus fortunés pourraient acheter le droit à une éducation publique en anglais, ce qui serait « inéquitable » et qui finirait par menacer le français.

« Je connais des immigrés du Bangladesh très fiers de voir leurs enfants parler français avec un accent québécois impeccable, raconte-t-il. Maintenant, on renverserait cette situation. Au lieu de se sentir fiers, les parents se sentiraient embarrassés de ne pas être assez riches pour envoyer leurs enfants à l'école anglaise comme leurs voisins. »

Le Parti québécois suggère d'appliquer la loi 101 aux écoles non subventionnées et d'interdire ainsi aux francophones et aux allophones de se payer une éducation en anglais. « Le problème, avec cet argument, c'est qu'on va déplacer les écoles passerelles quelques kilomètres plus loin (en Ontario) », a dit M. Mulcair. Les écoles des autres provinces canadiennes deviendraient selon lui les nouvelles passerelles. Il soutient aussi que l'article 59 de la Loi constitutionnelle de 1981 empêche le recours à la clause dérogatoire, ce que le PQ songe à faire.

Un total de 41 mémoires

La commission parlementaire qui examine depuis mercredi le projet de loi 103 recevra au total 41 mémoires. Quatorze ont déjà été présentés. Des syndicats comme la FTQ, l'Union des artistes et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont dénoncé le projet de loi 103. La Commission des droits de la personne y réserve quant à elle un accueil « mitigé ». Elle déplore l'ajout de « nouveaux droits », et regrette de ne pas avoir été consultée.



PHOTO JEFF MCINTOSH, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a fait une nouvelle sortie contre le gouvernement du Québec, mercredi.

HYDROÉLECTRICITÉ

Danny Williams attaque, Québec reste de marbre

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La ministre des Ressources naturelles et des Affaires intergouvernementales canadiennes, Nathalie Normandeau, n'est « pas du tout » ébranlée par la nouvelle charge, particulièrement virulente, du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, contre le gouvernement québécois.

Mercredi, devant des membres de la chambre de commerce de Saint-Jean (Terre-Neuve), M. Williams a accusé Québec de bloquer son projet hydroélectrique du Bas-Churchill afin de protéger sa « domination du marché ».

« Je pensais, et peut-être nous le pensions tous, que c'était seulement le Bloc québécois, séparatiste, qui croyait en l'idée de faire avancer le Québec en minant le fonctionnement de la fédération. Ce n'est pas le cas », a-t-il affirmé.

Le premier ministre a promis une guerre de tous les instants contre le gouvernement Charest et sa société d'État, Hydro-Québec. « Nous ne ferons pas de prisonniers, croyez-moi ! » a-t-il lancé.

« Je ne suis pas du tout émue par une telle déclaration », a réagi Nathalie Normandeau au cours d'un entretien téléphonique hier. « Ça ne nous dérange pas. On se dit: "bon, encore une autre sortie..." Et on hausse les épaules. »

Terre-Neuve veut développer la partie inférieure du fleuve Churchill et exporter les quelque 3000 MW d'énergie hydroélectrique produite vers l'Ontario, les Maritimes et les États-Unis. La province doit utiliser le réseau d'Hydro-Québec ou construire un câble sous-marin vers la Nouvelle-Écosse pour transporter cette électricité. Or Québec s'oppose aux deux options. La première, parce que le réseau de transport d'Hydro-Québec « est à sa pleine capacité » et une « mise à niveau » serait coûteuse. La deuxième, parce que Terre-Neuve a demandé une aide financière d'Ottawa pour la construction de la ligne sous-marine, ce qui créerait une « concurrence déloyale ».

« Si le fédéral finançait, ça contribuerait à fournir une électricité sur les marchés d'exportation à un prix inférieur aux coûts de livraison, a expliqué Mme Normandeau. Le Québec n'est pas opposé à ce qu'une ligne sous-marine soit construite. Mais on veut que ça se fasse en fonction des règles du marché. Hydro-Québec finance ses lignes de transport depuis toujours. »

Danny Williams rejette cet argumentaire. Il reproche à Québec de toucher des milliards de dollars en paiements de péréquation tout en criant à l'injustice lorsque d'autres provinces demandent l'aide du fédéral.

« C'est toujours les mêmes arguments, a réagi Nathalie Normandeau. Mais il y a des règles de marché qui existent, et on ne peut pas les contourner. » En 2007, a-t-elle ajouté, le Conseil de la fédération – qui réunit toutes les provinces – « s'était objectée à tout financement fédéral pour les lignes de transport d'électricité ».

Une ride de plus! Catastrophe!

Votre miroir est cruel et vous le dit sans pitié. Le soleil, le vent, la mer ont bercé les années de votre vie. La couche cornée de votre peau ne retient plus suffisamment d'humidité, votre épiderme déshydraté se rétracte. Lentement, les rides vous guettent et vous n'y pouvez rien. Vraiment? Voici une confidence qui vous plaira. Sans vouloir vous faire croire à la jeunesse éternelle, Johanne Verdon vous propose FINE POINTE *qui combat l'apparence des rides et donne à votre peau un air visiblement plus jeune.*

À l'avant-garde en cosmétologie, les ampoules FINE POINTE *vous assurent une peau saine et retardent les signes du vieillissement. La multi-action des BIO-AMINES-SÉLECTIONNÉES[md], extraites de l'écorce du quillaja saponaria et du fruit du kigelia africana d'origine végétale assurent une dermo-protection du visage et du cou. Celles-ci sont renforcées par de l'extrait de limon marin, de coquille d'huître et de protéines de soya hydrolisées conjugées à de l'aloé vera, du papaver rhoas et du romarin.*

Particulièrement indiquée pour les peaux fatiguées par le stress et le surmenage, FINE POINTE, *grâce à ses constituants biologiques, donne à la peau un aspect plus lisse et plus jeune.*

Vous surprendrez même votre miroir! Un gage de confiance, une arme contre les rides, une signature Johanne Verdon.



2 boîtes de 16 ampoules pour le prix d'une seule. En vigueur du samedi 11 septembre au mardi 14 septembre 2010.*

Ampoules Fine Pointe[MC] : Ingrédients INCI déposés

Disponible aux endroits suivants :

* **Jusqu'à épuisement de l'inventaire**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal **514 279-3709**
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy **418 656-1266**

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières **819 378-7777**

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis **418 833-5933**

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1 877 511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier **450 688-5455**
Laval

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau **819 770-3645**

Boutique Luc Mathieu
2522, rue King Ouest
Sherbrooke **819 823-3322**

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog **819 868-3368**

Bio-Actif inc.
Heures d'ouverture restreintes
880, rue Michèle-Bohec **450 979-2506**
Blainville

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno **450 653-6009**
(Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny **450 657-2032**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1108, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas
Drummondville **819 850-1705**

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport **418 667-0070**

Ferti 2000 : commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lundi au vendredi 9h à 17h
• Samedi et dimanche 8h30 à 17h

ACTUALITÉS

UNE DÉTRESSE ENCORE TABOUE

La fusillade de Dawson a eu un grand impact psychologique

Près du tiers des élèves et employés ont souffert de problèmes mentaux, selon une étude

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Près d'une personne sur trois (31 %) ayant vécu la fusillade au collège Dawson, en 2006, a commencé à souffrir de problèmes mentaux dans les 18 mois qui ont suivi: dépression majeure, toxicomanie, phobie sociale ou stress post-traumatique.

Pourtant, les élèves et les employés du collège n'ont pas davantage cherché à obtenir de l'aide psychologique que la moyenne des gens. Sans doute par peur de se monter vulnérables et « d'être étiquetés », avance une équipe de chercheurs du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine.

« Les besoins d'aide de la majorité n'ont pas été comblés si l'on considère qu'il existe des traitements efficaces (pour l'ensemble des troubles observés), indique donc leur rapport, dévoilé en conférence de presse hier. Pour tous, les troubles ne sont pas passagers, et 18 mois après l'événement, les besoins d'aide évidents dans les premiers jours, voire les premiers mois, persistent. »

« On doit faire plus d'efforts pour aller chercher les personnes exposées à ce genre de tragédie. Sinon, elles ne viendront pas d'elles-mêmes, même s'il existe des thérapies très efficaces », conclut le psychiatre Alain Lesage, qui a présenté les résultats de l'enquête, menée pendant trois ans auprès de quelque 1000 élèves et employés du collège.

« La variété des troubles nous a surpris, a précisé en entrevue le Dr Lesage, qui travaille au Centre Fernand-Seguin. Nous n'aurions, par exemple, jamais imaginé trouver autant de problèmes d'alcool. »



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Les élèves et employés du collège Dawson ont souffert d'une grande détresse psychologique après la fusillade de 2006, selon une enquête menée par le CUSM et le Centre de recherche Fernand-Seguin de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine. Sur notre photo, les proches d'Anastasia De Sousa aux funérailles de la jeune fille, tuée dans la fusillade.

Même si plus de 60 fusillades ont frappé différentes écoles depuis 1999, leurs effets psychologiques n'avaient jamais été étudiés en profondeur. Ils sont pourtant majeurs. À 31 %, le taux de détresse manifestée par la population de Dawson se révèle deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la population. Les gens de Dawson se montrent aussi deux fois plus susceptibles de tenter de s'enlever la vie (1 % sont passés à l'acte) ou d'y songer (7 % des répondants y ont pensé).

Autre constat: les personnes exposées de plus près au drame (par exemple, celles qui ont vu le tueur ou ont perdu un proche) sont plus à risque, tout comme celles qui avaient déjà connu des problèmes de santé mentale avant la fusillade.

L'intervention orchestrée en 2006 par le collège et le CUSM était presque exemplaire, estiment les chercheurs. « Mais l'enquête nous fait dire qu'il faut faire plus: il faut améliorer le dépistage et prolonger l'aide à long terme », affirme Stéphane Guay, directeur du Centre d'étude sur le trauma de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine.

Malgré l'arsenal déployé à Dawson, seulement 13 % des répondants ont consulté un professionnel. Et la moitié de ceux qui l'ont fait affirment qu'ils auraient eu besoin d'autres services.

L'enquête est donc accompagnée de trois rapports, qui présentent plusieurs recommandations et un programme d'intervention en cinq étapes baptisé SECURE. Il consiste notamment à créer dès maintenant des équipes de gestion de crise dans toutes les écoles, en collaboration avec les centres hospitaliers. « Dawson est voisin du CUSM. Mais une école en région rurale n'aura pas accès à la même expertise si on ne la planifie pas », souligne le Dr Guay.

Présent au dévoilement, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, s'est engagé à « faire cheminer les recommandations » et à « faire avancer la cause » de cette recherche.

« Nous avons tous besoin d'aide après une telle tragédie, a pour sa part commenté Louise De Sousa, mère d'Anastasia De Sousa, abattue par le tueur. Ceux qui voulaient de l'aide après la fusillade n'avaient pas à chercher tellement loin. C'est bon de le dire aux jeunes. »

Qui a participé à l'enquête?

90 % étaient des élèves du collège

10 % y travaillaient

79 % se trouvaient dans le collège lors de la fusillade de 2006

Parmi ces derniers:

13 % ont vu le tireur

36 % de ceux-ci l'ont vu tuer ou blesser quelqu'un

50 % ne l'ont pas vu mais ont entendu les coups de feu

1 % ont été blessés

3 % se sont cachés seuls

52 % se sont cachés avec d'autres personnes

Qui a commencé à éprouver des troubles mentaux dans les 18 mois suivant le drame?

Dépression majeure: **12 % des répondants**

Phobie sociale: **10 %**

Dépendance à l'alcool: **9 %**

Dépendance aux drogues illicites: **3 %**

Stress post-traumatique: **3 %**

Symptômes d'au moins un trouble mental: **31 %**

Idées suicidaires: **7 %** (25 % chez les personnes souffrant de stress post-traumatique)

Tentative de suicide: **1 %** (17 % chez les personnes souffrant de stress post-traumatique)

Qui est allé chercher de l'aide psychologique?

Auprès d'un psychiatre, d'un psychologue ou d'un omnipraticien: **13 % des répondants**

Sur l'internet: **14 %**

Source: Fusillade du 13 septembre 2006 au Collège Dawson: Rapport d'une enquête auprès des étudiants et du personnel sur l'impact psychologique et la recherche d'aide

MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Le débat n'est pas un prétexte pour fermer des lits

SARA CHAMPAGNE

Les députés se sont montrés plutôt sobres, hier, dans leurs interventions devant la Commission sur le droit de mourir dans la dignité. Ils ont senti le besoin de préciser les intentions du gouvernement: en aucun cas l'euthanasie ou le suicide assisté ne sont des prétextes pour libérer des lits.

Ainsi, le point de vue des Montréalais opposés à l'euthanasie ou au suicide assisté ont donné le ton à la troisième journée des audiences de la Commission sur la question de mourir dans la dignité.

« Il n'y a pas un ministère qui fonctionne avec la mort sur une base pécuniaire, a assuré la députée de Mille-Îles, Francine Charbonneau. Au ministère de la Santé, je peux vous dire que tout le personnel est triste qu'il n'y ait pas suffisamment de lits dans le réseau public de la santé, et que l'euthanasie n'est pas une solution. »

Loin d'être rassurée par les propos, la citoyenne Line Simard a affirmé aux députés que les coûts de cette commission permettraient d'ouvrir 10 maisons de soins palliatifs. « Je ne dis pas que cette commission est inutile, mais je ne suis pas rassurée par vos propos. Il faut se questionner sur sa pertinence, sur les motifs de ce débat. Parce qu'il faut bien l'admettre, une petite piqûre, ça ne coûte pas cher. »

Geoffrey Kelley, président de la Commission, a rétorqué que l'exercice ne dépasserait pas les 750 000 $ alloués, ce qui comprend les frais de déplacement dans huit villes de la province. De son côté, la vice-présidente, Véronique Hivon, a encore dû défendre le titre « mourir dans la dignité » en expliquant que le débat dépasse la question de l'euthanasie ou du suicide assisté puisqu'il aborde celle des soins de fin de vie.

Le député de Deux-Montagnes, Benoît Charrette, a fait remarquer à un stagiaire d'Hydro-Québec, André Dagenais, totalement opposé à toute forme de mort assistée, que ceux qui pensent comme lui n'offrent aucune formule de compromis. « Tandis que ceux qui sont en faveur ont une ouverture au dialogue, aux formules d'exception et à la mise en place de balises », a-t-il ajouté.

Demain, dernière journée des audiences à Montréal, on entendra le témoignage très attendu du Dr François Desbiens, candidat à la succession du Dr Yves Lamontagne à la tête du Collège des médecins du Québec.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2010-09-09

lotoquebec.com/video

Jour de paye! 04 14 26 28 34 36 — 12 compl.

Banco 01 03 04 05 14 17 26 27 37 38 40 41 43 44 45 48 50 54 60 63

La Quotidienne ❸ 730 ❹ 1007

Triplex 01 16 29 34 36

Astro — Jour 13 - Mois MARS - Année 54 - Signe SCORPION

Extra 3266655

La Poule aux Oeufs d'Or GALA COUNTRY

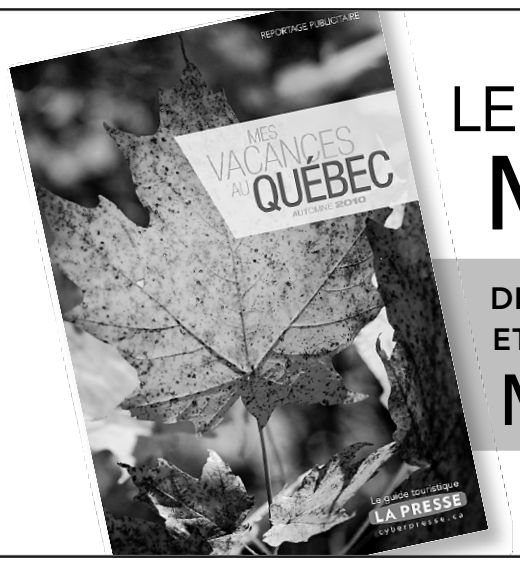
Saisissez votre chance!
Plus que 8 jours
pour acheter votre billet!
Date limite le 18 septembre à midi.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉCOLE de PILOTAGE
Début des cours « pilote privé » le 21 septembre
Rabais pour les inscriptions faites avant le 13 septembre.
CPAQ AERO
www.piloteavion.com
Saint-Hubert - 450 656.0678

MONTOIT
CE SAMEDI | ARRIMER LES ÉPOQUES
Tous les samedis dans LA PRESSE

PROMOTION



LE GUIDE TOURISTIQUE
MES VACANCES AU QUÉBEC
DÉCOUVREZ LES RÉGIONS DU QUÉBEC CET AUTOMNE ET PARTICIPEZ AU CONCOURS
MES VACANCES AU QUÉBEC
Tous les détails samedi dans LA PRESSE
GRÂCE À *LA PRESSE* ET HÔTELLERIE CHAMPÊTRE

Homme accusé de violence conjugale

Un mariage arrangé qui a mal tourné

CHRISTIANE DESJARDINS

Mariée en Algérie à un homme qu'elle venait tout juste de connaître, une femme de 29 ans affirme avoir été victime de violence physique, verbale et sexuelle après être venue rejoindre son mari au Canada. Le procès de l'homme de 46 ans, aussi accusé de voies de fait contre deux de ses trois enfants, a commencé mercredi, devant jury, à Montréal.

Assistée d'un interprète, la femme est le premier témoin que la procureure de la Couronne, Geneviève Côté, a appelé à la barre. Elle a expliqué qu'elle a vu pour la première fois celui qui devait devenir son mari lorsqu'il est venu demander sa main à sa mère, en Algérie, en 2000. Elle avait 19 ans; il en avait 36. Les deux familles se connaissaient. Le mariage a été célébré deux semaines plus tard.

Selon madame, au début, les relations étaient normales, mais monsieur s'est rapidement montré jaloux. Elle n'avait plus le droit de saluer les voisins ni de leur rendre les politesses, dit-elle. Au bout de quatre mois, son mari est rentré au Canada.

« Il m'a laissée enceinte de jumeaux », a-t-elle expliqué.

Elle vivait chez sa propre mère, et il envoyait de l'argent du Canada à sa mère à lui, pour qu'elle en donne à madame, mais ce n'était pas suffisant, selon elle. Elle soutient qu'elle n'a jamais eu le numéro de téléphone de son mari au Canada, malgré son insistance pour l'obtenir.

Elle a perdu un des jumeaux à l'accouchement. Le père est retourné en Algérie cinq ou six mois après la naissance. Il est resté quatre mois, puis il est reparti au Canada.

Finalement, après avoir rempli les formalités d'immigration, madame est venue au Canada le 26 décembre 2002. Elle est allée rejoindre son mari à Banff, où il travaillait comme chef pâtissier dans un hôtel. C'est là que la violence a commencé, selon elle.

Une nuit, en 2003, alors qu'elle allaitait son nourrisson, le père, qui devait se lever très tôt, lui aurait donné un coup de poing à l'épaule parce qu'elle le dérangeait en parlant au bébé. Il hurlait et lui a dit d'aller dans l'autre pièce. À partir de ce moment, ils ont fait chambre à part dans cet appartement de trois pièces. Lui dormait dans la chambre et elle dans le salon, avec le bébé. « Il ne m'a pas demandé de revenir dans la chambre. Il me sollicitait juste pour les relations sexuelles, car il voulait avoir des enfants. » Elle est effectivement de nouveau tombée enceinte.

Le procès, qui a été interrompu dès la première journée pour qu'un point de droit puisse être débattu, doit reprendre aujourd'hui. Dans son exposé d'ouverture, Me Côté a fait valoir qu'il y avait eu de nombreux épisodes de violence. La jeune femme a porté plainte en 2008, et le divorce a été prononcé au mois de janvier dernier.

AGRESSIONS SEXUELLES

Un ex-entraîneur de hockey se reconnaît « très, très coupable »

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est en hochant la tête que l'ex-entraîneur de hockey Marcel Robert s'est reconnu « très, très coupable », hier, devant la Cour du Québec, d'avoir agressé sexuellement un jeune hockeyeur, le deuxième à porter plainte contre lui.

Ces agressions, survenues régulièrement de 1980 à 1986, comprenaient des actes de masturbation et de fellation. Il y a aussi eu un épisode de sodomie, qui a toutefois été interrompu parce que la victime avait trop mal. L'entraîneur est bien connu dans le sud-ouest de Montréal, où il a été entraîneur de hockey bénévole pendant 30 ans. Ses problèmes ont commencé en 2008, après qu'un de ses anciens joueurs, maintenant presque trentenaire, eut porté plainte à la police pour des agressions sexuelles subies dans son enfance. M. Robert, qui est célibataire, n'a jamais nié. Il a plaidé coupable au mois de février dernier à des accusations d'attouchements et d'agression sexuelle à l'égard de ce jeune homme. Les sévices avaient commencé en 1987, alors que la victime avait 8 ans, et ont duré pendant près de 16 ans. « J'avais peur de lui quand j'étais jeune. Après, je ne sais pas pourquoi j'ai *toffé* si longtemps. C'était le grand ami de mon père », a déjà indiqué le jeune homme. Ce dernier croit que Robert a pu faire de nombreuses victimes.

Peur d'être jugé

De fait, une troisième victime s'est manifestée, mais la Couronne n'a pas suffisamment d'éléments, jusqu'ici, pour porter des accusations. Il n'est pas facile de faire ressurgir un passé douloureux, et certains hésitent à s'embarquer dans la machine judiciaire. L'homme qui a été agressé de 1980 à 1986 par M. Robert a gardé le secret pendant près de 25 ans.

« C'était refoulé en dedans. J'avais peur d'être jugé. La première personne à qui j'en ai parlé, c'est ma conjointe, parce que, après avoir écouté un film sur un joueur de hockey à qui c'était arrivé, je me suis mis à pleurer. »

Marcel Robert passait pour un « dieu » dans le quartier, selon les victimes et leur entourage. « Moi, j'ai de la rage, car tu mets ta confiance dans ces personnes-là, et après tu t'en veux », a dit la mère de l'une des victimes.

Marcel Leroux, âgé d'une quarantaine d'années, a eu l'accusé comme entraîneur dans sa jeunesse. « Quand je l'ai su, j'ai pris ça comme une grande claque sur la gueule. C'était mon passé qui s'écroulait. Je suis allé le trouver chez lui, et il m'a avoué que c'était vrai », relate M. Leroux, qui n'a heureusement jamais subi d'agressions lui-même. L'accusé retournera devant le juge Claude Parent le 1er octobre, pour les plaidoiries sur la peine.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Marcel Robert est un homme bien connu dans le sud-ouest de Montréal, où il a été entraîneur de hockey bénévole pendant 30 ans.

Faites affaires avec les spécialistes
Plus de 8000 clients satisfaits depuis 1981

Zytco Solariums

ENTREPRISE QUÉBÉCOISE PIONNIÈRE DU SOLARIUM

- *Le plus vaste choix de styles, modèles et options*
- *Nouveau verre Ultra-Solar R 11 et 90% de contrôle solaire*
- *Meilleure garantie sur le marché*
- *Système de stores motorisés EvoluShades^MD exclusif*

Depuis 1981

Estimation gratuite













Visitez nos salles de montre *ou composez* ***1-800-361-9232*** *pour plus d'informations.*
www.zytco.com

LAVAL
3155, Jules-Brillant
514-335-2050
LUN-SAM : 10 h - 17 h

LONGUEUIL
600, Trans-Canada
514-335-2050
LUN-SAM : 10 h - 17 h

TOUT AUTRE TEMPS SUR RENDEZ-VOUS

GATINEAU
CARREFOUR DU CASINO
705, de la Carrière • 1-800-361-9232
LUN-VEN : 10 h - 18 h, SAM : 10 h - 15 h

QUÉBEC
5237, boul. Wilfrid-Hamel O.
418-877-1888 /1-800-665-9505
LUN-VEN : 9 h - 12 h et 13 h - 17 h, SAM : 9 h - 13 h

R.B.Q. 1983-2179-28

ACTUALITÉS

Drame conjugal déguisé en *car surfing*

LE SOLEIL

C'est un conflit conjugal et non un jeu de surf sur véhicule (*car surfing*) qui serait à l'origine de l'accident qui s'est produit dans la rue des Flandres, à Charlesbourg, le 10 août dernier.

Ce soir-là, vers 23 h 45, Marie-France Rhéaume, mère de deux garçons, avait été blessée gravement après être tombée du toit d'un Chevrolet Blazer conduit par Mario Girard, l'homme qu'elle fréquentait. La femme de 40 ans s'est éteinte le 27 août à l'hôpital.

Girard, 48 ans, avait laissé la femme pour morte sur le bitume de la rue quand elle est tombée du véhicule en marche. Le suspect a été arrêté hier matin, par les enquêteurs de la police de Québec. Il a été interrogé et a comparu, en après-midi, au palais de justice de Québec, afin de faire face à des accusations de négligence criminelle causant la mort et de délit de fuite.

EN BREF

Funérailles de Claude Béchard demain

Les funérailles du ministre Claude Béchard, qui seront célébrées demain à 11 h à la cathédrale de La Pocatière, seront présidées par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, M^gr^ Yvon-Joseph Moreau. Jean Charest y assistera et s'adressera à l'assemblée. Plusieurs autres dignitaires sont également attendus. Par ailleurs, hier, des dizaines de citoyens se sont rendus au bureau de circonscription de Claude Béchard, à Saint-Pascal, pour y déposer des cartes de condoléances. La famille reçoit les condoléances à la salle municipale de Saint-Philippe-de-Néri aujourd'hui de 14 h à 17 h ainsi que de 19 h à 22 h. Les médias ne seront pas admis à l'intérieur de la cathédrale de La Pocatière.
– d'après Le Soleil

Nouvelle offre au *Journal de Montréal*

Un appel du patron de Quebecor Pierre Karl Péladeau et le dépôt d'une proposition à la table de négociations font dire à la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, que des développements « intéressants » et « positifs » sont survenus ces derniers jours dans le conflit qui oppose Quebecor à ses syndiqués du *Journal de Montréal*. M^me^ Carbonneau a indiqué hier que M. Péladeau lui avait mentionné qu'au moment où ils se parlaient, Quebecor déposait une proposition dans le cadre des négociations en présence d'un médiateur. – La Presse Canadienne

Explosion à San Francisco

Une explosion près de l'aéroport international de San Francisco a mis le feu hier soir à plusieurs habitations proches d'une station-service, ont indiqué des témoins. « J'ai entendu un son ressemblant à celui d'un avion passant à basse altitude, puis la maison s'est mise à trembler », a raconté Tina DiIoia, qui était dans son appartement de la localité de San Bruno, en banlieue sud de San Francisco, quand l'explosion s'est produite à environ 800 m de là. « Ensuite, il y a eu une autre explosion. Je suis sortie et il y avait des débris tombant du ciel », a-t-elle ajouté. Les responsables locaux cherchaient à savoir si l'explosion était susceptible de provenir d'une importante conduite de gaz naturel. – Agence France-Presse

Converlang MC
• FORMATION EN ENTREPRISE
AGRÉÉE PAR LA CPMT
(loi sur la Formation, anciennement loi du 1%)
• Anglais des Affaires ou Conversation
Petits groupes : 3 à 7 personnes
Jour ou soir
• CONVERSATION :
Cours d'anglais intensif de jour
25 h/sem. 170 $ à 190 $/sem.*
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 50 $
AGRÉÉE : 0052544 www.converlang.com
1160, boul. St-Joseph est, 3e étage Laurier
514-278-5309

Un cyberprédateur délinquant à contrôler ou délinquant dangereux

CAROLINE TOUZIN

Le cyberprédateur Daniel Lesiewicz doit être déclaré délinquant à contrôler ou délinquant dangereux, estime la Couronne.

Ce résidant de Dorval, qui a leurré au moins 25 adolescentes et jeunes femmes de partout au Québec entre 2006 et 2008, subira une évaluation psychiatrique à l'Institut Philippe-Pinel pour déterminer s'il doit être déclaré délinquant à contrôler ou délinquant dangereux, a ordonné la juge Suzanne Coupal, hier, au palais de justice de Montréal.

Si Lesiewicz est déclaré délinquant dangereux, il écopera d'une peine d'incarcération d'une durée indéterminée. Cela signifie qu'il devra faire la démonstration qu'il est apte à réintégrer la société.

L'homme de 29 ans repérait ses victimes sur un site de clavardage et les incitait à offrir un spectacle érotique devant leur webcam, souvent sous la menace. Il se faisait parfois passer pour une amie de la victime dont il imitait le profil. D'autres fois, il volait l'identité d'une jeune femme qu'il avait déjà leurrée.

Lorsque ses victimes refusaient de donner un spectacle érotique, il les menaçait de fermer leur compte de messagerie, de « faire exploser » leur ordinateur ou encore de pirater les cartes de crédit de leurs parents.

Lorsque ses victimes refusaient de donner un spectacle érotique (ce qui se produisant la plupart du temps), il les menaçait de fermer leur compte de messagerie, de « faire exploser » leur ordinateur ou encore de pirater les cartes de crédit de leurs parents. Il était assez habile en informatique pour pénétrer dans leur boîte de courriel.

Lorsque les victimes voulaient mettre fin au manège, Lesiewicz les menaçait d'envoyer le premier enregistrement à tous leurs contacts. « Que les victimes se prêtent au jeu ou non, il mettait ses menaces à exécution », a résumé la procureure de la Couronne, Cynthia Gyenizse, hier.

L'homme de 29 ans a reconnu sa culpabilité sous 91 chefs d'accusation liés à la pornographie et à de l'extorsion sur la Toile en mars dernier. La plupart de ses victimes étaient mineures.

La poursuite estime que le cyberprédateur mérite une peine exemplaire. L'accusé, qui n'avait pas d'antécédents en semblable matière, vivait chez ses parents, à Dorval. Au cours d'une audition précédente, son avocat, M^e^ Luc Vaillancourt, l'avait décrit comme un simple « profiteur » qui misait sur l'industrie pornographique pour se remplir les poches.

Lesiewicz est détenu depuis son arrestation, il y a deux ans et demi. Aux yeux de son avocat, le temps que l'accusé a passé en détention – qui compte en double au moment de la détermination de la peine – pourrait même suffire. À chacune de ses comparutions, l'accusé était tiré à quatre épingles. Hier, il était vêtu d'un chic complet et souriait aux médias dans la salle.

La poursuite entend faire témoigner certaines victimes au moment des plaidoiries sur la peine, le 27 octobre prochain.

LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2010

LIQUIDATION
DE FIN DE SAISON
D'UNE GRANDE SÉLECTION DE RÉFRIGÉRATEURS
Dans la limite des stocks

DANS LA LIMITE DES STOCKS
rabais 650$
699,95
BLANC SEULEMENT
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE®/MD DE 18,5 PI³ À CONGÉLATEUR-TIROIR EN BAS
• DEMI-TABLETTES EN VERRE EN PORTE-À-FAUX À 'REBORD'
• CASIERS DE LA CONTRE-PORTE RÉGLABLES
N° 66032. RÉG. SEARS 1349,99.
Kenmore TM/MC
ENERGY STAR
750 EN TOUT

50% DE RABAIS PRESQUE TOUS LES CANAPÉS À PRIX ORDINAIRES
à l'achat du fauteuil ou de la causeuse assortis à prix ordinaire
rabais 50%
674,99
POUR LE CANAPÉ À L'ACHAT DU FAUTEUIL OU DE LA CAUSEUSE ASSORTIS À PRIX ORDINAIRE
CANAPÉ 'DEMPSEY' TOUT CUIR
RÉG. SEARS 1349,99.
FAUTEUIL ASSORTI.
RÉG. SEARS 1099,99.
92 po
FORMAT STANDARD
100% Cuir

50% DE RABAIS PRESQUE TOUS LES LITS À PRIX ORDINAIRES
à l'achat d'une commode assortie à prix ordinaire
rabais 50%
449,98
POUR LE LIT À L'ACHAT DE LA COMMODE ASSORTIE À PRIX ORDINAIRE
GRAND LIT 2 PLACES 'SEYMOUR'
• COMPREND PANNEAU DE CHEVET, PANNEAU DE PIED ET LONGERONS. RÉG. SEARS 899,97.
COMMODE ASSORTIE. RÉG. SEARS 1299,99.
LITS 2 PLACES ET TG 2 PLACES ET LITS 'SEYMOUR' POUR JEUNES AUSSI DISPONIBLES À 50% DE RABAIS À L'ACHAT DE LA COMMODE ASSORTIE À PRIX ORDINAIRE

PRIX EN VIGUEUR LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2010
sauf avis contraire, dans la limite des stocks.

*Cette offre de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97, des articles 'Achat spécial' et des lits à prix de liquidation. Il y a d'autres exclusions; renseignez-vous auprès d'un conseiller à la vente

Recherchez le symbole **ENERGY STAR®**. Il indique que le produit respecte les critères d'admissibilité **ENERGY STAR** en matière d'efficacité énergétique.

Sears

NE092G310 © 2010. Sears Canada Inc.

Sondage Angus Reid/Opinion publique

Près d'un Canadien sur deux perçoit l'immigration de façon négative

DAPHNÉ CAMERON

Près de la moitié de la population estime que l'immigration a un effet négatif sur la société canadienne, révèle un sondage publié hier. Les résultats de l'étude ont eu des échos jusqu'en Inde, où le ministre fédéral de l'Immigration Jason Kenney est en visite. Ce dernier estime que l'affaire du bateau tamoul a teinté la perception des répondants.

Selon un sondage Angus Reid/Opinion publique mené au début du mois de septembre, 46 % des Canadiens affirment que l'immigration a un impact négatif au pays, une augmentation de 5 % par rapport à août 2009. Seulement 34 % de la population croit que l'immigration a un effet bénéfique. La Colombie-Britannique (44 %) et le Québec (42 %) sont les provinces où les répondants sont les plus nombreux à percevoir l'immigration de façon positive. Du côté de l'Alberta, 56 % des répondants estiment que l'immigration a un effet négatif. En Ontario, cette proportion atteint 55 %.

De passage en Inde, où il tente de convaincre ses homologues asiatiques d'adopter des mesures plus sévères contre les conseillers en immigration malhonnêtes, le ministre Jason Kenney a déclaré que les Canadiens étaient néanmoins très ouverts à accueillir de nouveaux arrivants.

« Les Canadiens soutiennent un système d'immigration fort, généreux, ouvert et légal », a-t-il affirmé. « Ils sont d'accord pour qu'on vienne en aide aux vrais réfugiés, victimes de persécution, et qu'on leur offre la possibilité de s'installer ici. Mais je pense que lorsqu'ils voient des gens arriver au Canada en contournant le processus légal normal, ça heurte leur sentiment de justice et leur respect pour la primauté du droit. »

Selon le ministre Kenney, l'arrivée d'un navire transportant environ 490 réfugiés tamouls en Colombie-Britannique il y a quelques semaines a influencé les résultats du sondage.

« Je suspecte que les résultats ont pu être affectés par l'incident récent d'arrivée de clandestins, qui a pu heurter le sentiment d'équité de plusieurs Canadiens », a-t-il dit.

Les répondants du sondage de la firme Angus Reid se sont d'ailleurs prononcés à 50 % en faveur de l'expulsion des passagers vers leur pays d'origine, et ce, même s'ils ne sont pas liés à des organisations terroristes et que leur statut de réfugié est reconnu.

Le sondage dévoile également que 44 % des Canadiens croient que les immigrants illégaux enlèvent du travail aux citoyens. Seulement 23 % de la population estime que les immigrants illégaux qui travaillent au Canada devraient avoir le droit de demeurer au pays pour éventuellement présenter une demande de citoyenneté.

Le sondage Angus Reid/Opinion publique sur l'immigration a été mené les 2 et 3 septembre derniers auprès de 1007 Canadiens choisis au hasard. La marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage.

– Avec la collaboration de Malorie Beauchemin

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO SUR FACEBOOK AU WWW.FACEBOOK.COM/PAGEUPA
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN PANIER D'ÉPICERIE D'UNE VALEUR DE 1000 $
8e édition

UPA L'Union des producteurs agricoles

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE DE 10 H À 16 H
ACTIVITÉ GRATUITE SUR PLUS DE 100 FERMES
ON VOUS ATTEND. BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS !

portesouvertes.upa.qc.ca

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec
BANQUE NATIONALE GROUPE FINANCIER
PROVIGO MEMBRE DU GROUPE LOBLAW provigo maxi Loblaws
TVA

MONTÉRÉGIE

SAINT-JEAN – VALLEYFIELD

FERME M.A. PALARDY
Lait • Grandes cultures
742, rang Second-Ruisseau, Calixa-Lavallée

FERME BELCOURT
Lait • Grandes cultures
2651, rang Élie-Auclair, Saint-Polycarpe

MIELLERIE/BRASSERIE SAINT-ANTOINE-ABBÉ
Miel • Hydromel • Bière artisanale
3299, route 209
Saint-Antoine-Abbé (Franklin)

CIDRERIE ROCKBURN/VERGERS FRIER
Pommes • Poires • Cidres
2365, route 202, Hinchinbrooke

FERME ICEBERG
Lait • Grandes cultures
9, route 236, Saint-Stanislas-de-Kostka

RANCH ANNE-MARIE LUSSIER
Chevaux
865, boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu

FERME POISSANT
Lait • Cultures commerciales
200, rang Saint-André, Saint-Philippe

VERGERS Mc MILLAN ORCHARDS
Pommes • Acéricole
1639, route 202, Franklin Centre

ALPAGAS DES HAUTS VENTS
Alpagas
856, chemin Cowan, Havelock

SAINT-HYACINTHE

POMMERAIE D'OR
Pommes
173, chemin Marieville, Rougemont

FERME MCB CHAROLAIS
Bovins • Porcs • Grandes cultures
40, rang 3 Milton, Roxton Pond

DOMAINE ÉQUESTRE EURÊKA
Chevaux • Basse-cour
817, 5e rang, Sainte-Cécile-de-Milton

FERME GABRIEL TREMBLAY
Lait
368, 4e rang Est, Saint-Simon

FERME AVICOLE BIO-GRAIN
Volailles • Chevaux
2234, route 133
Saint-Jean-sur-Richelieu (Secteur Iberville)

LE ROI DE LA FRAISE
Citrouilles • Courges • Fraises • Pommes
122, petit rang St-Charles
Saint-Paul-d'Abbotsford

LA GIRONDINE
Canards • Agneaux • Moutons • Pintades
104, route 237 Sud, Frelighsburg

FERME GÉPAQUETTE
Lait
2325, rang Papineau, Saint-Paul-d'Abbotsford

FERME MARTIN PAQUETTE
Grandes cultures
2335, rang Papineau, Saint-Paul-d'Abbotsford

AU CŒUR DE LA POMME
Pommes
42, route 237 Nord, Frelighsburg

ÉRABLIÈRE L'AUTRE VERSAN
Acéricole
350, 4e rang, Sainte-Hélène

CHÈVRERIE DES ACACIAS
Chèvres
356, chemin Bruce, Dunham

VIGNOBLE LES PETITS CAILLOUX
Vignes
625, rang de la Montagne
Saint-Paul-d'Abbotsford

ÉCURIE ESCAPADE
Chevaux
5000, chemin Saint-Barnabé, Saint-Hyacinthe

VERGER CIDRERIE LARIVIÈRE
Pommes
1188, rang 8, Saint-Théodore-d'Acton

GÎTE PORCIN
Porcs
214, 12e rang Nord, Saint-Nazaire

DOMAINE LEGAUTHIER
Chèvres • Bleuets
112, Bergeron Est, Granby

VAL CAUDALIES, VIGNOBLE ET CIDRERIE
Vignes
4921, rue Principale, Dunham

LA FERME NORLI
Alpagas
160, route Pierre Laporte, Bromont

AU COQ DU VILLAGE
Canards de barbarie
724, rang Double, Saint-Pie

OUTAOUAIS – LAURENTIDES

FERME AUX SAVEURS DES MONTS
Volailles
883, rang 6
Val-des-Monts

ALPAGA ILLIMITÉ
Alpagas
1066, chemin du 6e rang
Gatineau

LES JARDINS D'EMMAROCALLES
Vivaces
Plantes pour bandes riveraines
Légumes anciens
1068, route 317
Ripon

RANCH PANORAMIQUE - BISON GOURMET
Bisons
242, chemin McLinton
Wakefield

PURE LAVANDE, CULTURE ET PARFUMERIE
Lavande
902, chemin Fresnière
Saint-Eustache

INTERMIEL INC.
Apicole (miel)
Acéricole
10291, rang Lafresnière
Mirabel (St-Benoit)

VERGER LE CULTIV'ART D'OKA
Pommes
5, rue de la Pinède
Oka

FERME LA LONGERAIE
Lait (de vache)
Chèvres
1400, Côteau des Hêtres nord
Saint-André d'Argenteuil

L'ÉRABLIÈRE DU SANGLIER
Sangliers
Acéricole
8405, chemin Saint-Jérusalem
Lachute

API CULTURE HAUTES LAURENTIDES
Apicole (miel)
111, 2e rang de Gravel
Ferme-Neuve

LANAUDIÈRE

PÉPINIÈRE VILLENEUVE INC.
Horticole (serres)
951, Presqu'Île
L'Assomption

LA SEIGNEURIE DES PATRIOTES
Daims
573, montée Sainte-Marie
L'Assomption

VIGNOBLE LE MERNOIS
Vignes
1101, rang Sud
Saint-Thomas

LA FERME PERRON
Maraîcher
2477, rang Saint-Jacques
Saint-Jacques

FERME GUY RIVEST
Maraîcher • Vin de fraises
1305, chemin Laliberté
Rawdon

LA TERRE DES BISONS
Bisons
6855, Parkinson
Rawdon

BERGERIE DES NEIGES ENR.
Agneaux • Moutons
1401, rang 5
Saint-Ambroise-de-Kildare

FERME ANDRÉ VANNÉRUM
Bisons
2152, rue Allard
Mascouche

CANARDS MAUREL-COULOMBE
Canards
1061, rang Sacré Cœur
Saint-Jean-de-Matha

FROMAGERIE IL ÉTAIT UNE BERGÈRE
Brebis laitières
2280, rue Principale
Saint-Cuthbert

FERME APREO
Émeus
260, rang Saint-Jean N-E
Lavaltrie

VIGNOBLE AUX PIEDS DES NOYERS
Vignes
71, Grande Côte Est
Lanoraie

LES RUCHERS DU TROUBADOUR
Apicole (miel)
2138, rue Blue Pine
Rawdon

FERME L'OIE D'OR
Oies • Canards • Pintades
1851, rang Saint-Louis
Saint-Gabriel-de-Brandon

MIEL DE CHEZ NOUS
Apicole (miel)
1391, Pied de la montagne
Sainte-Mélanie

AUX JARDINS DE LA BERGÈRE
Maraîcher biologique
1898, chemin Beauparlant
Saint-Damien

FERME ANDRÉ CORMIER
Maraîcher
160, rang L'Achigan
L'Assomption

CÈDRIÈRE DEL FINO
Horticole (cèdres à haies)
863, chemin Presqu'Île
L'Assomption

COMPLEXE HORTICOLE BASTIEN
Horticole (serres)
4835, chemin Martin
Terrebonne

DOMAINE DES TROIS GOURMANDS
Bœufs Highland - multiples productions
293, Petite ligne
Saint-Alexis

FERME SARRAZIN
Porcs • Framboises
132, rang Sainte-Catherine
Saint-Jean-de-Matha

ÉRABLIÈRE URBAIN
Acéricole
4093, route 346
Sainte-Julienne

FERME RIMOU
Lait
690, rang Rivière Sud
Saint-Roch-Ouest

AILLEURS AU QUÉBEC
Pour obtenir la liste complète des fermes participantes à travers tout le Québec ou pour connaître les fermes participantes de votre région, consultez le site
portesouvertes.upa.qc.ca

MONDE

« Nous sommes un pays de plus de 310 millions de personnes, et il est regrettable qu'un pasteur de Gainesville, en Floride, avec une Église de 50 personnes, puisse monter un plan aussi dégoûtant et malavisé et en plus réussir à obtenir l'attention du monde. C'est le monde dans lequel nous vivons actuellement. »
– Hillary Clinton, secrétaire d'État américaine

« Brûler le Coran, comme menace de le faire le pasteur Jones, va mettre des militaires américains en danger. S'il vous plaît, en leur nom, ne le faites pas. »
– John McCain, sénateur de l'Arizona

« C'est un geste destructeur et complètement contraire aux valeurs de l'Amérique. »
– Barack Obama, président des États-Unis



PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

Le pasteur recule, puis se ravise

Terry Jones ne sait pas encore s'il ira de l'avant avec l'autodafé du Coran, demain



NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Après avoir décidé d'annuler l'événement, le pasteur de la Floride a rouvert la porte à la possibilité de brûler le Coran, demain.

En soirée, hier, le pasteur Terry Jones a dit « réfléchir » à l'idée d'aller de l'avant avec son projet.

« Nous pourrions être obligés de revoir notre position », a déclaré le pasteur Jones, quelques heures après avoir annoncé qu'il renonçait à brûler le Coran le jour de l'anniversaire des attentats du 11 septembre 2001.

Plus tôt dans la journée, Jones avait annulé l'événement parce qu'il avait dit avoir reçu l'assurance que le projet de mosquée prévu près de Ground Zero à New York allait être déplacé. L'homme voyait cela comme une victoire pour son groupe.

Or, aucune entente en ce sens n'a été conclue, a dit l'imam Feisal Abdul Rauf, responsable du projet en question.

« Je suis heureux que le pasteur Jones ait décidé de ne pas brûler le Coran. Toutefois, je suis surpris par son annonce. Il n'y a pas d'entente de marchandage ici », a-t-il dit, hier.

Dans son point de presse en Floride, en après-midi, le pasteur Jones avait laissé entendre que le projet de mosquée à New York serait déplacé. « Pour cette raison, nous avons accepté de renoncer à l'événement que nous avions prévu d'organiser samedi (demain) », a-t-il déclaré.



PHOTO PAUL J. RICHARDS, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le pasteur Terry Jones (à droite) et l'imam Muhammad Musri, président de l'Islamic Society of Central Florida, étaient côte à côte hier quand M. Jones a annoncé sa décision de renoncer à son projet. Il est par la suite revenu sur sa décision.

Le pasteur avait invité les autres groupes qui songeraient à brûler le Coran, demain, à ne pas le faire.

« Aucun autre groupe ne doit brûler le Coran. Personne ne doit faire cela. Nous sommes convaincus de cette position. Ce n'est pas le moment de faire ça. »

Avant le point de presse, le secrétaire à la Défense des États-Unis, Robert Gates, avait appelé le pasteur Jones, pour lui demander de ne pas aller de l'avant avec son projet.

« M. Gates a été très courtois, nous avons eu une bonne conversation », a dit Jones.

Le pasteur du groupuscule religieux appelé Dove World Outreach Center (« Centre colombe pour aider le monde »), comptait brûler 200 exemplaire du Coran, demain.

Hier, en Afghanistan, des centaines de citoyens en colère ont brûlé un drapeau américain et scandé « mort aux chrétiens » en guise de protestation.

Plus tôt dans la journée, le président Obama a affirmé que l'autodafé du Coran était un « coup d'éclat » et que toute l'opération était « contraire aux valeurs de l'Amérique ».

« Only in America »

En quelques jours, Jones, pasteur d'une petite Église obscure qui compte 50 fidèles, est devenu l'emblème international de l'intolérance religieuse.

Des politiciens, des dignitaires, et des chefs religieux du globe lui ont demandé de ne pas aller de l'avant avec son projet.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs, n'a pas mâché ses mots au sujet de Terry Jones, et de l'attention qui est accordée à ses propos.

« Il y a plus de personnes dans cette pièce qu'il n'y a de fidèles dans son Église », a-t-il dit aux journalistes réunis pour le point de presse quotidien.

La couverture médiatique du coup d'éclat est excessive, selon lui.

« Je ne veux accuser personne en particulier, mais braquer une caméra de télé sur une bannière attachée sur le côté d'un semi-remorque et donner autant de visibilité à une telle chose... je veux dire, il vient un point où l'on se dit est-ce vraiment utile? »

ROMS EXPULSÉS DE FRANCE

Le Parlement européen rappelle Paris à l'ordre

D'APRÈS L'AFP

BUCAREST — Le Parlement européen a sèchement rappelé Paris à l'ordre sur la question des Roms, hier, dans une résolution qui demande à la France et aux autres États de l'Union européenne de « suspendre immédiatement » les expulsions, qui ont suscité une vive controverse dans les dernières semaines.

La France a aussitôt défendu sa politique à Bucarest, mais elle a aussi tenté de calmer le jeu. Elle a affiché une unité retrouvée avec la Roumanie pour mettre fin aux « polémiques stériles » dans ce dossier.

« Il n'est pas question que la France suspende les reconduites, qu'il s'agisse d'ailleurs de Roumains, de Bulgares ou de tout autre ressortissant », a martelé à plusieurs reprises le ministre français de l'Immigration, Éric Besson, lors de sa visite en Roumanie avec le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Pierre Lellouche.

« Le Parlement européen est sorti de ses prérogatives et nous n'avons bien évidemment pas à nous soumettre à un diktat politique », a ajouté le ministre au sujet de la résolution.

Invoquant une hausse de la délinquance, le président Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont procédé, depuis la fin du mois de juillet, au démantèlement de dizaines de camps et expulsé des centaines de Roms, principalement vers la Roumanie, ce qu'a vivement critiqué Bucarest.

Mais hier, bien que la visite des deux ministres français ait été écourtée d'un jour, l'heure était à l'apaisement.



PHOTO DANIEL MIHAILESCU, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les réactions aux expulsions de Roms ont été nombreuses, comme cette manifestation lundi à Bucarest, devant l'ambassade de France.

La Roumanie, qui dispose déjà d'une stratégie nationale pour les Roms, va établir un nouveau plan d'inclusion sociale pour cette minorité. Paris la soutiendra.

« Puis nous irons plaider ce plan à Bruxelles ensemble », a précisé M. Lellouche, qui n'exclut pas des projets purement bilatéraux.

Par ailleurs, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a maintenu la position qu'il avait exprimée mercredi, selon laquelle la rhétorique actuelle contre les Roms s'assimile à celle des nazis et des fascistes. Paris a toutefois indiqué que M. Hammarberg « ne visait pas le gouvernement français » dans ses déclarations.

EXPULSÉS, DES ROMS FRANCHISSENT LA FRONTIÈRE ET FONT DEMI-TOUR

Des Roms roumains frappés par un arrêté de reconduite dans leur pays ont volontairement franchi la frontière franco-belge, hier, avant de la repasser en sens inverse quelques minutes plus tard sous la supervision d'un huissier.

Cette opération inédite « vise à démontrer l'absurdité de la politique du gouvernement français à l'égard des Roms », ont expliqué ses instigateurs, Clément Norbert et Antoine Berthe, avocats spécialistes du droit des étrangers.

Selon Me Berthe, « les Roms ont exécuté l'arrêté de reconduite, qui devient nul, et peuvent donc revenir en toute légalité, en tant que ressortissants européens, sur le sol français ». Comme tout citoyen d'un État de l'Union européenne, les Roms roumains et bulgares peuvent entrer en France sans formalité particulière et y rester trois mois sans justification. Au-delà, ils doivent avoir un emploi et une assurance maladie, poursuivre des études ou justifier de ressources suffisantes. En août, le ministre français de l'Immigration, Éric Besson, avait reconnu des failles dans le dispositif actuel et prévenu que le gouvernement allait « adapter la législation » pour limiter le retour des Roms expulsés. – Agence France-Presse

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

« *Don't ask, don't tell* », inconstitutionnel

L'interdiction faite aux militaires américains de révéler ouvertement leur homosexualité est inconstitutionnelle car elle viole la liberté d'expression et le droit à un traitement équitable, a décidé hier un tribunal fédéral. « La loi *"Don't ask, don't tell"* (ne rien demander, ne rien dire) viole manifestement les droits constitutionnels » des militaires homosexuels, écrit la juge Virginia Phillips. – AFP



Sarah Shourd PHOTO AFP

IRAN

Américaine « bientôt » libérée

La randonneuse américaine Sarah Shourd sera libérée « très bientôt », a annoncé hier un diplomate de la mission iranienne à l'ONU. Le gouvernement iranien avait dit plus tôt qu'un citoyen américain détenu serait libéré samedi dans un hôtel de Téhéran, sans préciser son identité. Sarah Shourd avait été arrêtée avec deux autres Américains, Shane Bauer et Josh Fattal, après avoir franchi à pied la frontière iranienne en provenance du Kurdistan irakien voisin. – AFP

RUSSIE

« Capturer ces monstres »

Au moins 16 personnes ont été tuées et une centaine blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée sur un marché de Vladikavkaz en Ossétie du Nord, dans l'instable Caucase russe, attaque la plus meurtrière depuis six mois en Russie. Le président russe Dmitri Medvedev a condamné cet acte « barbare » en des termes peu habituels : « Nous ferons absolument tout pour capturer ces monstres, ces salauds qui ont commis cet acte terroriste », s'est-il exclamé. – AFP

CUBA

Castro déçu par son « modèle »

Fidel Castro pense que le modèle cubain « ne marche même plus » dans l'île communiste, selon un entretien accordé au magazine américain *The Atlantic* et mené par un journaliste qui a rencontré le « père » de la révolution de 1959 à La Havane. « Le modèle cubain ne marche même plus pour nous », a indiqué l'ancien président cubain au reporter Jeffrey Goldberg, qui lui avait demandé si le modèle cubain était, selon lui, exportable. – AFP

Kim Jong-il malade

Rumeurs de fin de règne en Corée du Nord

JUDITH LACHAPELLE

Les affiches de propagande ont été placardées, les militaires ont répété leur parade, les élites politiques de toute la Corée du Nord sont à Pyongyang. Le congrès du Parti communiste peut commencer. Ne manque que son chef, Kim Jong-il.

Où est le « cher leader » ? Au repos, semble-t-il. La santé du dictateur nord-coréen est fragile : après un arrêt cardiaque en 2008, l'homme de 68 ans souffrirait aujourd'hui de diabète et de problèmes rénaux, selon des sources citées par le journal sud-coréen *The Chosun Ilbo*.

Le congrès débutera dès que Kim Jong-il sera en mesure d'assister, cinq heures par jour, aux discours et aux discussions des milliers de délégués, selon le journal.

Car il ne s'agit pas d'un rassemblement ordinaire. Le dernier congrès de cette envergure date de 1980, et celui d'avant, de 1966. D'où le grand intérêt des observateurs : l'ère de Kim Jong-il tirerait à sa fin et il est probable que son successeur soit désigné dans les prochains jours.

L'identité du prochain leader de la Corée du Nord, en revanche, n'est pas un grand mystère : Kim Jong-un, troisième fils du dictateur, est l'homme le plus souvent cité pour succéder à son père et à son grand-père.

Kim Jong-un serait âgé d'environ 27 ans – son âge exact est inconnu. Selon une enquête de journalistes suisses, Kim Jung-un, comme ses frères et sa sœur, aurait séjourné de deux à quatre ans à Berne pendant son adolescence. Il y aurait appris l'anglais, quelques mots de français, un peu plus d'allemand. La Suisse et la Corée du Nord entretiennent des relations diplomatiques depuis plus de 35 ans.

Ses deux frères auraient été écartés de la succession depuis un moment. L'aîné a été arrêté au Japon en 2001 avec un faux passeport dominicain – il voulait aller visiter Disneyland. Le second ne s'intéresserait pas à la politique.

Kim Jong-un serait l'organisateur en chef du congrès, un rôle que son père avait occupé lors du congrès de 1980, lorsqu'il est apparu publiquement aux côtés de son père comme haut dirigeant du parti. Un poste important au Parti des travailleurs devrait donc être accordé au benjamin de la famille, pour poursuivre la dynastie amorcée par son grand-père, Kim Il-sung, en 1948, à la création de la Corée du Nord. Des officiers de haut rang de l'armée, favorables à Kim Jong-il, doivent aussi être nommés à des postes-clés du Parti.

Pendant que les délégués semblent n'attendre qu'un signe de leur leader pour lancer officiellement le congrès, un émissaire américain se rendra la semaine prochaine en Asie pour préparer la reprise des négociations sur le programme nucléaire nord-coréen. La Corée du Nord a interrompu ces négociations en 2009 avant de procéder à un second essai nucléaire.

– Avec *The Chosun Ilbo*, *Le Figaro*, AFP



PHOTO AHN YOUNG-JOON, ARCHIVES AP

Lors d'une manifestation à l'été 2009, des Sud-Coréens ont brandi des pancartes dénonçant Kim Jong-il et son fils et probable successeur, Kim Jong-un.

MINEURS PIÉGÉS AU CHILI

Les familles mises à rude épreuve

D'APRÈS L'AFP

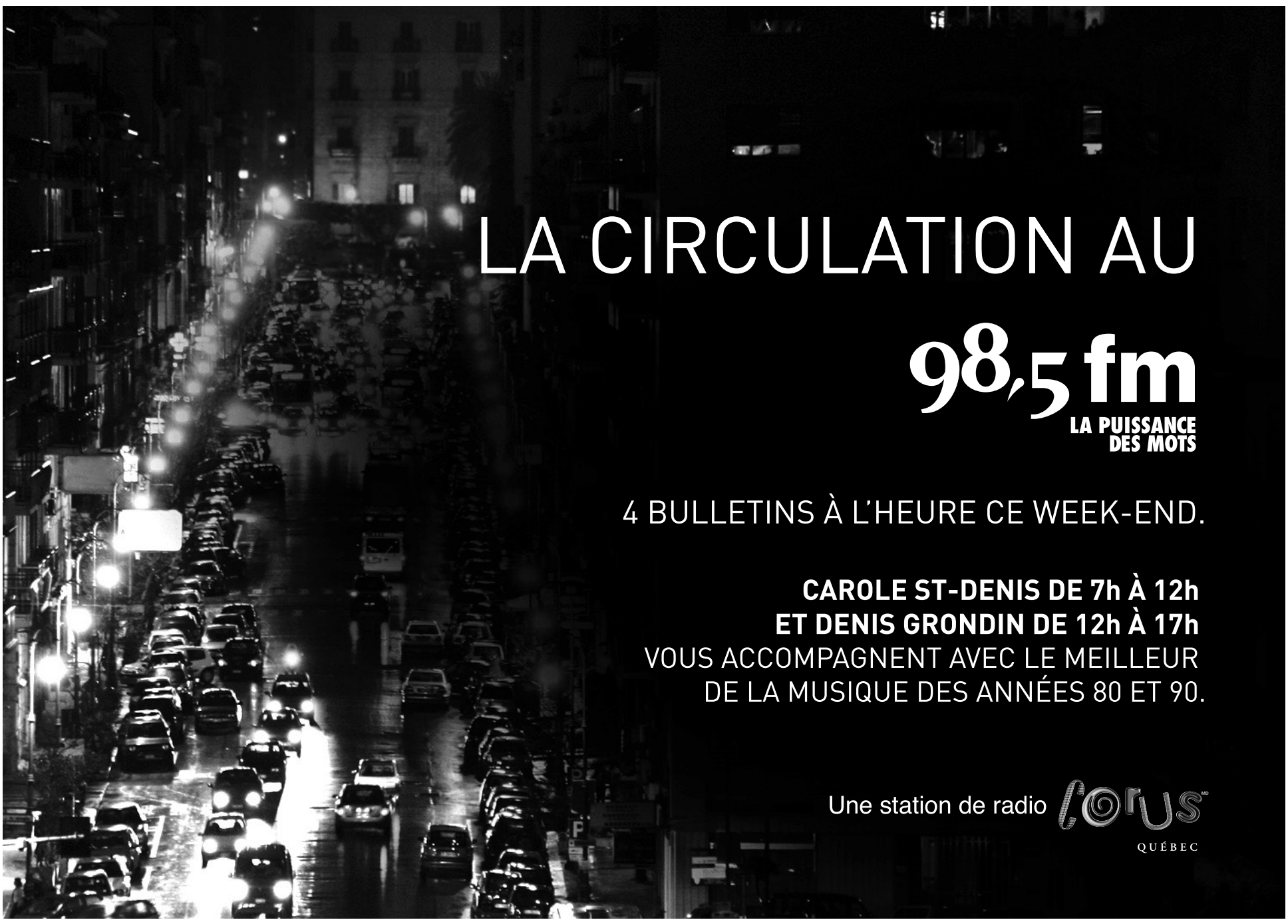
MINE SAN JOSE — Un excavateur à l'arrêt 48 heures pour réparations, les camions amenant une troisième foreuse qui se font attendre : l'opération de secours de 33 mineurs au Chili met à rude épreuve les nerfs des familles, qui patientent avec le courrier remonté du fond.

Après le sprint en début de semaine, le coup d'arrêt. L'excavateur T-130, présenté comme le « plan B » de secours, avait été stoppé mercredi pour réparation, en principe 14 heures, après avoir avancé de 268 mètres en trois jours. Il restera arrêté 48 heures de plus, a annoncé hier l'ingénieur en chef, Andrès Sougarret.

« La machine du plan B en reste à 268 m. Il y avait des problèmes avec un boulon et ça prendra 48 heures avant qu'elle avance », a déclaré Sougarret à la presse à la mine San José.

Le T-130, qui forait depuis dimanche, avait atteint en trois jours près de la moitié de son objectif de 630 m. Il avait dépassé la Strata 950, l'excavateur du « plan A » en action depuis 10 jours, qui avait atteint jeudi 171 mètres de profondeur, sur un objectif de 700 mètres.

Mais ces deux engins ne forent encore que des conduits étroits, de 30 cm environ. Dans un deuxième temps ils seront élargis à 66-70 cm, canal par lequel les mineurs seront extraits.



FORUM

LA PRESSE
André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Éric Trottier › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Jusqu'où ?



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le projet d'Alimentation Couche-Tard d'acquérir la chaîne de dépanneurs Casey's, malgré l'opposition de la direction de cette dernière, devient de plus en plus complexe et coûteux. Selon plusieurs sources, Casey's a reçu du géant 7-Eleven une proposition à 40$ l'action, 1,50$ de plus que l'offre la plus récente du groupe québécois (tous les montants sont en dollars US).



Si 7-Eleven est sérieux, Couche-Tard devra soit abandonner la partie, soit bonifier substantiellement son offre. Or, elle l'a déjà fait deux fois: le prix avancé est passé de 36$ à 38,50$ (+7%). Jusqu'où Alain Bouchard est-il prêt à aller pour mettre la main sur les 1500 magasins de Casey's?

Il y a de petits faits inquiétants dans la démarche de Couche-Tard. D'abord le fait que l'entreprise ait lancé cette offre d'achat hostile. Il y a quelques années, parlant de ses difficultés à acquérir l'ontarienne Silcorp, M. Bouchard n'avait-il pas juré: «Jamais plus je ne lancerai une offre d'achat avant de m'assurer de l'assentiment de la direction de l'entreprise convoitée»? Qu'est-ce qui a fait changer d'avis cet entrepreneur parmi nos plus avisés?

Le jour où elle présentait son offre, en avril dernier, Couche-Tard a vendu les centaines de milliers d'actions de Casey's qu'elle détenait afin d'en faire baisser le prix. Le chef de la direction financière, Raymond Paré, avait alors expliqué «que le prix atteint (39$) était trop élevé par rapport à notre évaluation de l'entreprise». Or, il semble bien que Couche-Tard devra offrir plus que 39$. D'ailleurs hier, l'action de Casey's se négociait à près de 44$, 40% de plus qu'il y a cinq mois.

Cela dit, si le passé est garant de l'avenir, on peut faire confiance à la direction de Couche-Tard pour ne pas perdre les pédales. L'entreprise est bien gérée et son endettement est fort convenable. Elle a déjà montré qu'après une acquisition, elle est en mesure de ramener rapidement sa dette à un niveau raisonnable. En outre, la plupart des analystes estiment que même à plus de 40$, l'acquisition de Casey's permettrait à Couche-Tard de générer des synergies substantielles. Les réseaux des deux entreprises aux États-Unis sont complémentaires. En acquérant Casey's, Couche-Tard hériterait d'une compagnie bien gérée elle aussi; les deux groupes pourraient donc apprendre l'un de l'autre.

Pour Couche-Tard, l'enjeu est considérable. Si elle réussit, elle se rapprochera de son objectif ultime de devenir le plus gros réseau de dépanneurs en Amérique du Nord. Nous applaudissons l'audace et l'ambition dont font preuve depuis des années les dirigeants de l'entreprise. En espérant qu'ils ne se départissent jamais de cette autre composante essentielle de leur succès: la prudence.

Risques publics, profits privés



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

Le projet de construction d'un nouvel amphithéâtre à Québec prouve une fois de plus que le politique a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Après avoir promis en pleine période électorale d'allonger 50 millions de dollars aux côtés du secteur privé, le gouvernement Charest a plongé les mains dans ses poches et en a ressorti, comme par magie, des dizaines et des dizaines de millions supplémentaires, malgré la terrible situation financière qu'il a lui-même dépeinte dans son dernier budget.

La construction d'un aréna de 18 000 places à Québec n'est pas économiquement viable.

Le geste stupéfiant, d'autant que le premier ministre ne s'est pas contenté de promettre la moitié des 400 millions nécessaires, il s'est dit prêt à assumer 45% de la facture globale... peu importe son montant, peu importe les hausses de coûts qu'engendrera inévitablement un tel projet.

On rêve tous d'un banquier aussi généreux! Un banquier qui, comme le premier ministre, est prêt à nous signer un chèque en blanc, et ce, sans même avoir en mains la documentation pertinente...

Il faut en effet parcourir l'étude d'Ernst & Young pour se convaincre du peu de fondements de la décision du gouvernement, qui s'est empressé de dire oui aux nostalgiques des Nordiques, les yeux sur les prochaines élections, à la faveur d'un rapport qualifié de «très préliminaire» par ses auteurs.

Contrairement à ce qui en a été dit, le document dévoilé ces derniers jours n'est ni un plan d'affaires, ni une étude de marché. Il ne contient même pas d'analyse de l'achalandage potentiel d'un tel amphithéâtre!

On peut donc, à la lecture de cette étude sommaire, tirer la conclusion qui nous chante. On peut déduire que «l'utilité d'un nouvel amphithéâtre est pleinement démontrée», comme Équipe Québec, ou que «le projet est viable et rentable économiquement», comme le gouvernement.

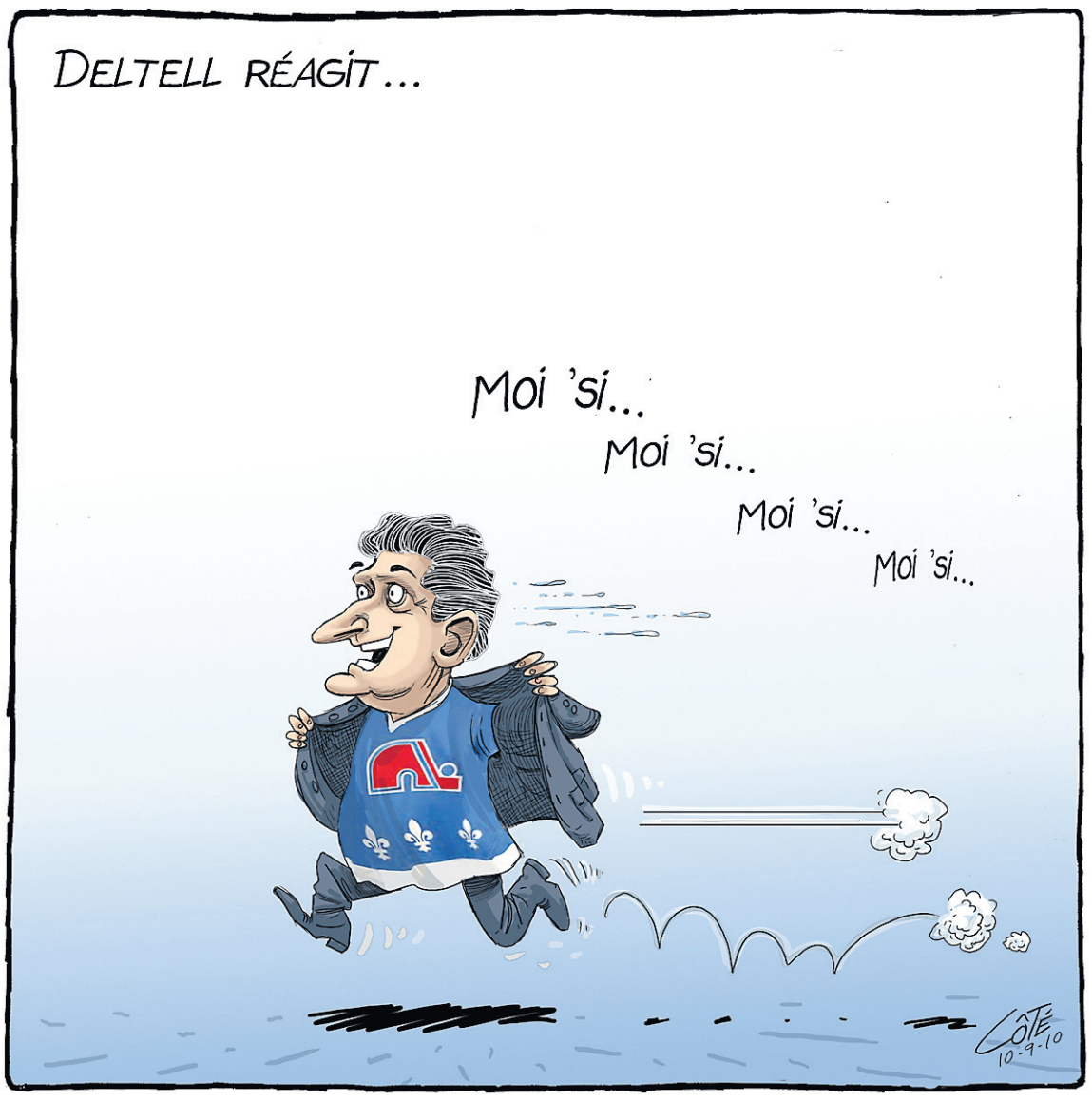
Mais on peut tout aussi bien, à partir du même document, conclure l'inverse: la construction d'un aréna de 18 000 places à Québec n'est tout simplement pas viable d'un point de vue économique. Aucune entreprise sérieuse ne serait prête à se risquer dans une aventure aussi ruineuse.

Ne reste donc qu'une façon de doter la capitale d'une telle infrastructure: refiler l'entièreté de la facture aux contribuables.

Et les gouvernements d'applaudir! Même s'il n'y a au Canada aucun exemple d'un aréna entièrement financé par le public... à part le Colisée de Québec en 1949, en pleine époque duplessiste!

N'avions-nous pas collectivement réglé la question de ces bonzes du sport professionnel qui exigent toujours plus d'argent public pour renflouer leurs coffres tout ce qu'il y a de plus privés?

Que l'État participe financièrement au montage financier d'un projet sportif d'envergure, comme il l'a fait pour l'agrandissement des stades Saputo et Percival-Molson par exemple, cela va de soi. Mais qu'il en soit l'unique bailleur de fonds, l'unique preneur de risques, voilà qui n'a absolument rien de raisonnable.



DROITS RÉSERVÉS / apcote@lesoleil.com

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Colisée: le dilemme conservateur
par André Pratte



EXCLUSIF

Gaz de schiste: l'intérêt public doit primer

Va-t-on sacrifier le patrimoine souterrain du Québec à l'avidité d'entreprises pressées d'en tirer le maximum le plus rapidement possible?

OPINION

L'or rose à valeur ajoutée

La convoitise de PotashCorp prouve que l'ordre mondial en agriculture est en pleine mutation

SYLVAIN CHARLEBOIS



L'auteur est vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de l'Université de Guelph, en Ontario.

La potasse, «l'or rose» de l'Ouest, fait beaucoup jaser depuis que le géant australien BHP Billiton a déposé une offre hostile de 130$ l'action pour acquérir PotashCorp. La valeur de la transaction potentielle frôle les 40 milliards de dollars.

La Saskatchewan vient d'annoncer qu'elle engage le Conference Board du Canada à titre de consultant afin d'évaluer l'impact d'une acquisition étrangère de PotashCorp, quel que soit l'acheteur. De son côté, le conseil d'administration de PotashCorp transige avec d'autres acheteurs potentiels afin d'offrir quelques alternatives à ses actionnaires et ainsi faire monter les enchères. La Chine, le plus grand importateur de potasse au monde, est aussi de la partie. Sinochem, un conglomérat chinois dont certaines filiales transigent déjà avec PotashCorp, discute présentement avec plusieurs banques afin de contrer l'offre de BHP Billiton.

Même si PotashCorp ne change pas de mains, cette offre hostile de BHP Billiton signifie que l'ordre mondial en agriculture est en pleine mutation.

La demande mondiale de grains augmente de façon exponentielle. Les Chinois font face à un problème de taille. Bien que la Chine soit le domicile d'environ 22% de la population mondiale, elle n'a accès qu'à seulement 11% des terres arables. L'Inde fait aussi face à la même problématique. Sa population augmente de 19 millions d'habitants par année et deviendra le pays le plus peuplé du monde d'ici 2025.

Pire encore, plusieurs consommateurs qui résident en Chine et en Inde auront les moyens, comme les Occidentaux, de substituer les grains qu'ils consomment pour des protéines. Produire un kilogramme de poulet nécessite huit kilogrammes de grains. Par conséquent, la demande de fertilisant, dont la potasse est un ingrédient, est en hausse partout dans le monde, car les agriculteurs cherchent à augmenter la performance de leurs récoltes. Il n'existe aucun substitut à la potasse, et plus de 30% des dépôts mondiaux de potasse résident en Saskatchewan. PotashCorp est de loin le plus grand producteur de potasse au monde, avec 23% de la production.

Puisque la potasse est extraite sur des terres de la Couronne, une telle transaction pourrait vraisemblablement influer sur les coffres publics. Cette année, la Saskatchewan percevra environ 200 millions de dollars en royautés avec l'extraction de la potasse. C'est à peine 2% des revenus de la province, mais en 2008-2009, durant la crise alimentaire, les redevances avaient dépassé 1,3 milliard.

Peu importe qui achète PotashCorp, l'acquéreur devra payer des redevances au Canada.



Pour le Canada, la vente de PotashCorp ne compromettra aucunement notre capacité de produire. Le Canada n'a pas vraiment besoin de potasse puisque nous retrouvons ce minéral en abondance dans l'Ouest canadien où la majorité des grains sont récoltés. Ce sont des marchés comme la Chine, l'Inde et le Brésil qui ont besoin de ce précieux minéral. De plus, la potasse appartient aux Canadiens et non à une entreprise. C'est une nuance de taille. Peu importe qui achète PotashCorp, l'acquéreur devra payer des redevances au Canada. C'est le devoir des gouvernements saskatchewanais et canadien de s'assurer que la potasse se vendra le plus cher possible pour financer les réseaux de santé et programmes sociaux.

L'offre de BHP Billiton s'inscrit dans une mouvance de libéralisation complète des échanges agricoles qui permettra à plusieurs économies de produire efficacement, incluant celle du Canada. Chaque économie se positionne selon ses besoins stratégiques et économiques. Le Canada se doit de considérer cette offre comme étant un vote de confiance à l'égard de ce que nous pouvons offrir à l'agriculture mondiale.

Par contre, il faut tout de même demeurer prudent. Si PotashCorp est vendue, le meilleur scénario ne sera pas nécessairement dicté par le meilleur offrant. En considérant les enjeux systémiques de la potasse, il est difficile de croire en quoi un conglomérat chinois qui chercherait à acheter de la potasse à moindre prix serait bénéfique pour le Canada.

PotashCorp est déjà voué à un avenir prometteur, sans acquisition. Mais si nous voulons vendre de «l'or rose» à valeur ajoutée, le Canada doit se doter d'un courtier stratégique qui créera une meilleure synergie entre l'offre et la demande. BHP Billiton est bien positionné pour le devenir, à certaines conditions.

À BIEN Y PENSER

Les élus du Plateau se prennent pour des précieuses de luxe avec tous leurs projets. Après la réglementation sur la circulation, les nouvelles amendes pour les «pipis», la réglementation du bruit, voilà la règle des panneaux publicitaires… Tant qu'à y être, pourquoi ne pas instaurer un péage pour accéder au Plateau? Si ça continue, la cigarette sera interdite dans le quadrilatère! — Alain Desjardins

FORUM

«Un modèle d'affaires optimal»



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Les intervenants de la ville de Québec ont versé un quart de million à la firme Ernst &Young pour que celle-ci définisse un «modèle d'affaires optimal» pour un nouvel amphithéâtre multifonctionnel dont rêve la Vieille Capitale.

Et quel est ce fameux «modèle d'affaires» recommandé? La création d'une société d'État! Et quel serait son plan d'affaires? Un amphithéâtre de 400 millions de dollars payé par les gouvernements! Et quel serait son chiffre d'affaires? Si tout va bien, un léger surplus d'exploitation de 1 million, mais comme ce modèle «optimal» prévoit que l'État devrait continuer à injecter 4,5 millions par année en fonds publics pour l'entretien et la rénovation, cela donne une perte de 3,5 millions par année. Méchant modèle d'affaires et délicieuse définition de l'optimalisation.

Et tout cela, en supposant que tout va bien, c'est-à-dire que la construction d'un nouvel amphithéâtre permettra d'augmenter l'offre et de faire passer le nombre de jours d'événements de 85 à 117, et que cette offre additionnelle attirera aussi une clientèle plus vaste de touristes et de citoyens des autres provinces.

Ce genre d'étude est parfaitement insupportable. Les 204 pages du document peuvent avoir une certaine utilité, pour montrer ce qui se fait ailleurs, pour donner un ordre de grandeur assez général des sommes en jeu. Mais ce n'est pas un plan d'affaires, ça ne peut pas servir de base pour justifier un projet majeur ou convaincre des gouvernements d'allonger des centaines de millions.

Est-ce à dire qu'il faut s'opposer à la croisade du maire Régis Labeaume? Pas nécessairement. Il y a de très bons arguments pour justifier la construction d'un nouvel amphithéâtre à Québec, mais pas cette étude complaisante. Il faut poser le problème autrement.

Ce qui brouille le portrait, c'est l'idée que ce nouveau Colisée est nécessaire pour assurer l'arrivée d'une équipe de la LNH. Même si ça se fait ailleurs, le financement du hockey professionnel avec des fonds publics est très agaçant. D'autant plus que les gains sont douteux, si ce n'est le plaisir des amateurs. Le retour au Canada d'une franchise déficitaire aux États-Unis ne mettra pas Québec sur la «mappe». Elle ne fait qu'illustrer les déboires de ce sport chez nos voisins du Sud. L'argument des Jeux olympiques est lui aussi fragile, parce que la sagesse voudrait qu'on construise le stade une fois que Québec aura été choisie comme ville-hôtesse des Jeux.

Il y a de très bons arguments pour justifier la construction d'un nouvel amphithéâtre à Québec. Mais pas cette étude complaisante.

Par contre, sachant que cela n'est pas rentable dans la plupart des villes, un amphithéâtre multifonctionnel est néanmoins un équipement collectif utile, comme un théâtre ou une salle de concert. Il permet la tenue d'activités sportives et culturelles, améliore la qualité de vie, soutient le tourisme et peut avoir des effets structurants. Il serait logique que Québec, notre deuxième pôle urbain, soit doté d'un tel équipement de qualité, d'autant plus que son Colisée Pepsi commence à faire dur. En outre, Québec, contrairement à certaines banlieues américaines, est parfaitement capable de remplir un grand amphithéâtre, même sans ligues majeures.

Conceptuellement, dans cette logique d'équipements collectifs, un investissement public dans un amphithéâtre peut donc pleinement se justifier. À condition de se poser les bonnes questions. Est-ce qu'on a les moyens? Y a-t-il d'autres équipements collectifs plus prioritaires? Est-ce à Québec que les besoins sont les plus criants? Quel devrait être «le modèle d'affaires optimal» pour augmenter la contribution des acteurs privés?

L'enthousiasme du premier ministre Jean Charest, déjà prêt à allonger 175 millions, et l'intérêt du gouvernement Harper font craindre que nos gouvernements ne se soient pas posé ces questions. Ce qui les intéresse, c'est de savoir où il est le plus rentable politiquement de distribuer leurs millions. La réponse, ils la connaissent: c'est Québec.



PHOTO JAAFAR ASHTIYEH, ARCHIVES AFP

TRÈS GRAVE ERREUR

L'euthanasie et le suicide assisté ne sont pas nécessaires pour mourir dans la dignité si le patient est accompagné

CAROLINE GIROUARD
Médecin oncologue à l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'auteure a livré un témoignage devant la Commission sur le droit de mourir dans la dignité, mercredi, au nom d'une trentaine de médecins et infirmières qui soignent les patients atteints de cancer. En voici des extraits.

C'est au nom des milliers de personnes que nous avons accompagnées jusqu'à la fin de leur vie, à cause des innombrables histoires, la plupart banales, mais chaque fois bouleversantes de vérité, que nous nous objectons fermement à toute forme de permission légale d'application de l'euthanasie ou du suicide assisté.

Si la possibilité d'une mort provoquée par le médecin – c'est-à-dire une euthanasie – avait été une option pendant ces moments-là, ces histoires auraient été complètement différentes, et fort probablement tragiques dans le sens le plus négatif du terme.

L'euthanasie et le suicide assisté ne sont absolument pas nécessaires pour mourir dans la dignité et ouvrir une porte à l'un ou à l'autre serait assurément une très grave erreur pour nos patients déjà vulnérables.

En 17 ans d'expérience, il n'y a pas eu, dans ma pratique, une seule demande soutenue et répétée d'euthanasie de la part d'un de mes patients. Des demandes ponctuelles dans certains moments plus difficiles physiquement ou émotivement, des moments de découragement, d'épuisement, j'en dénombre certainement moins de 10. Et aucune de ces demandes n'a persisté lors des rencontres qui ont suivi.

C'est sûr que, instinctivement et superficiellement, la perspective d'avoir une maladie mortelle, la peur d'être abandonné, de souffrir, la peur d'être un fardeau pour les autres sont tous des facteurs qui font dire au patient: « J'aimerais mieux mourir que de vivre cela. » Mais dans la vraie vie, dans nos bureaux, dans les chambres d'hôpital, que ce soit au moment du diagnostic, lors des traitements, lorsqu'il n'y a plus de traitement actif contre la maladie ou en fin de vie, cette demande ne persiste pas.

Prenons l'exemple d'une femme à qui vous annoncez le diagnostic de cancer du sein, soit au début ou encore lors d'une récidive en cancer généralisé. Quelle est la première réaction? C'est un monde qui s'écroule. La patiente est dévastée. Elle serait mutilée, perdrait ses cheveux, perdrait sa féminité, perdrait son travail en plus d'être malade à vomir jusqu'à ne plus pouvoir s'occuper d'elle-même et de sa famille. Et c'est normal de réagir comme ça devant une situation inconnue. Mais la patiente revient une ou deux semaines plus tard, vous êtes là, vous la reconnaissez, vous vous informez d'elle, répondez à ces questions, vous la rappelez à la maison. En deux mots, vous prenez soin d'elle.

En 17 ans comme oncologue, je n'ai pas eu une seule demande soutenue et répétée d'euthanasie d'un de mes patients.

Les patients ne sont pas abandonnés à eux-mêmes, et ils le sentent très bien. Petit à petit se développe une relation médecin-patient, une relation de confiance, de respect mutuel. Les patients sont contents de venir à leur rendez-vous et nous, on est contents de les voir. On avance ensemble à travers les difficultés et les moments plus faciles. Les patients nous font confiance parce qu'ils savent qu'on leur veut du bien. C'est pour ça qu'on est médecins.

Récemment, une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* démontrait qu'un suivi parallèle – oncologie et soins palliatifs – augmentait les chances de survie des malades atteints de cancer du poumon. Un malade accompagné est plus fort, physiquement et mentalement. La perception de sa valeur comme personne, sa tolérance à la douleur, aux effets secondaires des traitements ou aux complications de sa maladie, est complètement différente de celui qui vit ça tout seul.

Malheureusement, les soins palliatifs, à domicile ou à l'hôpital, sont encore bien peu développés chez nous. Mais c'est là qu'on doit agir, c'est là que les vrais besoins sont. Et les soins palliatifs ne sont pas seulement pour les patients en phase terminale, ils sont un appui extraordinaire pour les patients et leur famille tout au long de leur maladie.

C'est vrai qu'il arrive des moments où la douleur devient insupportable au fur et à mesure que la maladie évolue, ou que les patients ont de la difficulté à respirer au point de se sentir suffoqués (la détresse respiratoire). Mais on ne les laisse pas à leur agonie, on ne les abandonne pas, on appaise leur douleur avec des sédatifs. Dans ces cas-là, ce n'est pas nous qui tuons le malade, mais sa maladie.

Les infirmières et les médecins dans notre groupe pensent que la dignité d'une personne vient d'un rapport qui dit: tu es aimé. Et tuer, c'est toujours trahir cet amour.

LE PROJET DE COLISÉE À QUÉBEC

FORUM@LAPRESSE.CA

Est-il justifié que le projet d'amphithéâtre à Québec, évalué à 400 millions, soit entièrement financé par des fonds publics? Voici des commentaires reçus sur cyberpresse.ca/place-publique.

Déconnectés de la réalité

Quatre cents millions perdus pour redorer l'image de nos politiciens. Bravo! On s'en fait passer une vite! Au moment où le Québec emprunte des milliards par année pour équilibrer son budget, il faut être complètement déconnecté de la réalité pour subventionner des millionnaires du hockey. Si un aréna est rentable, des hommes d'affaires devraient investir. Sinon, pas un sou provenant des contribuables ne devrait être injecté dans ce projet.

Claude Chamberland

De l'opportunisme politique

Dans le contexte économique actuel, il est injustifié que les gouvernements (fédéral, provincial, municipal) injectent 400 millions de dollars dans un amphithéâtre. Pourquoi Jean Charest accepte-t-il d'assumer 45 % de la facture pour une infrastructure qui abritera éventuellement un club de hockey de la LNH? Au Québec, nage-t-on autant dans l'argent pour dilapider des fonds publics? L'annonce du gouvernement Charest n'est que pur opportunisme politique. Le gouvernement est au plus bas dans les sondages et il espère remonter la pente avec cette annonce irresponsable. Quant au gouvernement fédéral, il évalue sa participation en fonction de ses chances de faire élire d'autres députés dans la région de Québec et de l'impact qu'elle aurait dans les autres provinces canadiennes.

André Lavoie, Québec

Au tour du sport

Si on avait posé la question avant de construire la salle de l'OSM, on aurait dit non. Si on avait posé la question avant de songer à investir 200 millions pour le toit du Stade olympique, on aurait encore dit non. Pourquoi se pose-t-on cette question alors qu'on ne l'a pas fait jadis pour d'autres industries du loisir? Parce que cette fois, ce n'est pas à Montréal? Parce que c'est encore une fois du «maudit» sport? L'industrie du sport s'est déjà fait dire non, les Nordiques sont partis de Québec. Il s'est refait dire non, les Expos ont quitté Montréal. On n'avait pas les moyens, nous disaient les gouvernements et les groupes de pression sociaux de toutes sortes. Pourtant, le lobby de la culture, lui, il a quand même obtenu ses subventions, comme si la culture était plus importante que la santé, mais pas le sport. Deux poids, deux mesures. Alors, si au moment des grandes décisions critiques sur notre système de santé, pendant qu'on fermait des hôpitaux, la culture a quand même pu tirer sur la couverture, pourquoi, bien qu'on ne roule pas sur l'or, cette fois-ci le sport n'aurait-il pas son tour? Le temps est arrivé pour les amateurs de sports, surtout ceux de Québec, qui en ont vu passé des «niaiseries à Montréal» avec l'argent de leurs impôts.

Robert Ouellet, Québec

Annulons les hausses d'impôt

Après nous avoir fait avaler des augmentations substantielles d'impôt afin d'équilibrer les finances publiques, on investit dans un complexe sportif destiné aux joueurs de hockey professionnel. Si le gouvernement veut aller de l'avant avec ce projet, j'exige auparavant un remboursement des augmentations d'impôt prévues dans le dernier budget.

Luc Larouche

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.



À ne pas manquer ce week-end :

LE PHÉNOMÈNE DU LOCKED-IN
L'INDUSTRIE DES JEUX VIDÉO
LA RENTRÉE THÉÂTRALE

LA PRESSE ÉDITION WEEK-END

MON RITUEL DE FIN DE SEMAINE